



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent du commerce international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 025

Le jeudi 26 février 2026

Présidente : Judy A. Sgro



Comité permanent du commerce international

Le jeudi 26 février 2026

• (1110)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins et aux membres du Comité.

Il s'agit de la 25^e réunion du Comité permanent du commerce international.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 12 février 2026, le Comité entreprend son étude des développements récents dans les relations commerciales du Canada avec la Chine et le Qatar.

Avant d'entendre nos témoins, je vais d'abord céder la parole à M. Savard-Tremblay.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): En fait, je n'ai pas demandé précisément à prendre la parole, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Savard-Tremblay, je tiens à dire que j'ai été attristé d'apprendre que vous aviez été agressé à Bruxelles. Si vous souhaitez revenir sur cette expérience avec nous aujourd'hui, je vous en prie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: J'ai raconté les événements et les étapes de ce qui s'est passé. Je vais bien et je n'ai pas été blessé.

Je veux vous remercier, madame la présidente. Le président de l'autre comité auquel je siège a également commencé la réunion en disant un mot à ce sujet.

Je veux aussi remercier l'ensemble de mes collègues qui m'ont soutenu et m'ont envoyé des mots d'une grande sincérité. Je pense que ça a choqué et troublé beaucoup de gens de savoir que ce genre de chose était possible. Moi, je suis un grand gars de six pieds deux pouces. Je n'ose même pas imaginer ce qu'une jeune femme ou une personne qui n'aurait pas ma carrure doit vivre dans ce type de ville où l'insécurité est toujours grandissante.

J'espère que cet exemple servira à d'autres. Soyons toujours d'une extrême prudence.

Sachez aussi que, pour ce qui est précisément du cas des députés, nous avons rapporté cet incident au sergent d'armes, bien sûr, et j'espère qu'on pourra améliorer la sécurité des députés en voyage.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup de nous avoir mis à jour par rapport à ce grave incident. Nous sommes très heureux de vous revoir sain et sauf au Canada. J'ose espérer que notre pays est encore sécuritaire, mais je ne sais pas si ce sera toujours le cas. Bref, nous sommes ravis que vous soyez de retour parmi nous, et que tout aille bien.

Sur ce, nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui les deux invités suivants: M. Bijan Ahmadi, directeur exécutif et chef des opérations, Conseil d'affaires Canada-Chine, par vidéoconférence; et M. Michael Kovrig, directeur exécutif, StrategicEffects. Je tiens à rappeler que M. Kovrig est bien connu et respecté par nous tous, non seulement ici au Parlement, mais également dans l'ensemble du Canada.

Nous sommes très heureux de vous avoir parmi nous, monsieur Kovrig.

Sur ce, nous allons maintenant céder la parole à M. Ahmadi pour une intervention de cinq minutes maximum, je vous prie.

Bijan Ahmadi (directeur exécutif et chef des opérations, Conseil d'affaires Canada-Chine): Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant le Comité aujourd'hui.

Depuis 1978, le Conseil d'affaires Canada-Chine, le CCCC, est le porte-parole principal du milieu des affaires canadien en Chine. Il s'efforce de promouvoir des solutions pratiques qui favorisent un engagement commercial responsable et servent les intérêts économiques nationaux du Canada. Nous représentons plus de 300 entreprises membres issues de différents secteurs à travers le pays. Nos membres comprennent de grandes sociétés canadiennes ainsi que des petites et moyennes entreprises qui participent activement au commerce et aux investissements avec la Chine.

La Chine est notre deuxième partenaire commercial en importance, avec des échanges bilatéraux de biens et de services totalisant environ 130 milliards de dollars. Les retombées économiques de cette relation sont considérables. En effet, le commerce et les investissements avec la Chine sont liés à plus de 400 000 emplois canadiens à l'échelle nationale.

La Chine représente également une source importante d'investissements directs étrangers au Canada. Le stock d'investissements directs étrangers en provenance de Chine et de Hong Kong au Canada a atteint environ 65 milliards de dollars en 2024. Par ailleurs, les liens commerciaux et d'investissement avec la Chine soutiennent l'activité économique dans de nombreux secteurs à travers le Canada, notamment le pétrole et le gaz, les mines, la finance, la foresterie, l'agroalimentaire, les produits de consommation, la fabrication et le tourisme, entre autres. Enfin, les liens dans le domaine de l'éducation sont tout aussi importants et contribuent de manière significative à la valeur ajoutée sur le plan économique, ainsi qu'à l'enrichissement des relations interpersonnelles.

Au cours des derniers mois, et en particulier depuis la visite du premier ministre Carney en Chine en janvier, nous avons constaté des progrès concrets par rapport aux relations économiques bilatérales. Les engagements de haut niveau pris par le gouvernement fédéral depuis l'été dernier ont donné lieu à des résultats tangibles et positifs.

Lors de la récente visite du premier ministre en Chine, les deux gouvernements ont convenu d'un ensemble de solutions visant à remédier à certains des irritants et à l'escalade tarifaire qui ont gravement nui au commerce bilatéral, en particulier pour nos travailleurs et producteurs agroalimentaires à travers le pays. Grâce à ces accords, à compter du 1^{er} mars, la Chine réduira les droits de douane sur les graines de canola canadiennes à un taux combiné d'environ 15 %, contre 84 % actuellement. La Chine compte également supprimer ses droits antidiscriminatoires de 25 % sur la farine de canola, les homards, les pois et les crabes canadiens. Par ailleurs, la Chine a levé son interdiction sur le bœuf canadien et devrait accélérer le rétablissement de l'accès aux aliments pour animaux de compagnie canadiens. Le gouvernement canadien a également accepté un système de quotas limité qui permettra à 49 000 véhicules électriques chinois d'entrer sur le marché canadien, l'objectif étant d'introduire des véhicules électriques abordables au Canada et d'ouvrir des possibilités d'investissements conjoints par les constructeurs automobiles chinois dans la chaîne d'approvisionnement canadienne des véhicules électriques.

La nouvelle feuille de route pour la coopération économique et commerciale entre le Canada et la Chine, qui a été signée lors de la visite du premier ministre, et la reprise des voies de dialogue telles que le dialogue stratégique, économique, et financier, le groupe de travail financier, ainsi que le Comité mixte Canada-Chine de l'agriculture, nous permettent de relever les défis actuels et d'élargir une coopération économique mutuellement avantageuse. Notons également que le milieu des affaires canadien a réagi positivement aux efforts déployés par Ottawa pour rééquilibrer les relations bilatérales.

Lors la dernière enquête commerciale présentée par le CCCC, et réalisée par le Rotman Institute for International Business de l'Université de Toronto, 82 % des entreprises canadiennes interrogées ont indiqué que la nouvelle approche du gouvernement à l'égard de la Chine aurait un impact positif sur leurs perspectives commerciales. Un tiers des entreprises interrogées ont déclaré qu'elles se préparaient à développer leurs activités avec la Chine.

Sur ce, je souhaite à présent formuler quatre brèves recommandations.

Ma première recommandation consiste à utiliser activement les mécanismes bilatéraux rétablis pour éliminer les obstacles au commerce et améliorer l'accès aux marchés pour les entreprises cana-

diennes. Pour donner deux exemples, l'accès pour les aliments pour animaux de compagnie et les droits de douane sur le porc canadien demeurent des défis que nous devons aborder.

Ma deuxième recommandation est d'assurer la clarté et la prévisibilité de la politique d'investissement. Il existe des possibilités d'attirer de manière responsable des capitaux vers les projets d'énergie renouvelable conventionnels, mais aussi vers les secteurs manufacturier et agroalimentaire. Il est essentiel de clarifier les secteurs ouverts à l'investissement, les garde-fous en matière de sécurité nationale et de mettre en place un processus d'examen efficace.

Ma troisième recommandation consiste à soutenir les efforts de développement commercial des entreprises canadiennes en Chine. La Chine est l'un des marchés les plus concurrentiels au monde. Les entreprises canadiennes y réussissent grâce à la qualité, à la fiabilité et à la force de leur marque. Des investissements supplémentaires dans la promotion des exportations, les missions commerciales et le soutien sectoriel peuvent aider davantage d'entreprises canadiennes à demeurer compétitives.

Ma quatrième recommandation consiste à faciliter les déplacements, ainsi que les échanges éducatifs et commerciaux. De fait, les entreprises canadiennes soulèvent fréquemment des préoccupations concernant les délais de traitement des visas pour leurs partenaires, clients ou clients potentiels chinois qui se rendent au Canada. Si nous voulons tirer pleinement parti du regain d'élan dans les relations bilatérales, le Canada devra chercher à améliorer l'efficacité de ses processus de délivrance des visas.

Pour conclure, les relations économiques entre le Canada et la Chine sont à la fois complexes et déterminantes pour l'avenir. Une stratégie d'engagement pragmatique et bien structurée ne consiste pas à ignorer les différences entre nos deux pays; elle devrait plutôt viser à promouvoir la prospérité et les intérêts nationaux du Canada dans un contexte mondial en constante mutation. À l'heure où le Canada cherche à diversifier ses échanges commerciaux et à doubler ses exportations hors des États-Unis au cours de la prochaine décennie, la trajectoire de croissance rapide de la Chine demeure un facteur tout à fait pertinent.

• (1115)

Je vous remercie, et j'ai bien hâte de répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Ahmadi.

Nous allons à présent céder la parole à M. Kovrig pour un total de cinq minutes.

Michael Kovrig (directeur exécutif, StrategicEffects (GNSE)): C'est moi qui vous remercie, madame la présidente.

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui.

En janvier, le premier ministre Mark Carney s'est rendu en Chine et a rétabli les relations politiques au niveau des dirigeants ainsi que les mécanismes de dialogue diplomatique. Si son voyage n'avait abouti qu'à cela, je l'aurais considéré comme une réussite totale. Toutefois, ce déplacement a eu des résultats bien au-delà de nos attentes; il nous a permis de relancer les négociations sur un partenariat stratégique, et de conclure des accords visant à réduire les barrières commerciales et à explorer de nouvelles opportunités en matière d'investissement.

Sur le court terme, ce déplacement a permis au Canada de se donner une marge de manœuvre économique, alors que notre économie doit s'adapter à un contexte géopolitique plus difficile. La question importante qui se pose désormais est de savoir quelle sera la prochaine mesure prise par le gouvernement.

Sur le long terme, normaliser les relations sans exiger des comptes, et chercher à échapper à une nouvelle coercition par le biais d'accords bilatéraux risque de confirmer au Parti communiste chinois, le PCC, que les démocraties céderont à la pression et s'adapteront au pouvoir. Si cette complaisance se poursuit, le Canada risque de donner un exemple qui affaiblira les alliances et les coalitions que M. Carney lui-même a appelées de ses vœux dans son discours à Davos, et cela risque de compromettre ses efforts pour moderniser et renforcer ces mêmes coalitions.

Il est essentiel de reconnaître que les objectifs du PCC consistent notamment à diviser et à affaiblir l'Occident et à faire de la Chine la première puissance mondiale. Le secrétaire général Xi Jinping lui-même a énoncé une stratégie géoéconomique visant à s'emparer des sommets de la technologie de pointe et de la fabrication et à accroître la dépendance des autres pays à l'égard de la Chine tout en minimisant la dépendance de la Chine à l'égard des autres. Il ne s'agit pas d'un programme de libre-échange, mais bien d'un mercantilisme agressif qui, en fin de compte, nuit aux intérêts du Canada.

Par conséquent, les avantages financiers limités découlant du renforcement des relations économiques avec la Chine doivent être mis en balance avec les coûts asymétriques liés à la protection de la société et de la démocratie canadiennes contre l'influence et l'ingérence étrangères, ainsi qu'avec les risques liés au fait d'aider le PCC à atteindre des objectifs à long terme qui menacent la souveraineté, la prospérité et la sécurité nationale du Canada et de ses alliés. Je pense que les Canadiens constateront qu'une fois tous les coûts calculés, nous aurions avantage à conclure beaucoup moins d'accords en matière de commerce et d'investissement avec la Chine.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples concrets illustrant les risques de se tourner vers la Chine afin de se prémunir contre les politiques « America first ».

Le commerce avec la Chine sans discipline structurelle risque de reléguer le Canada à un rôle de second plan en tant que fournisseur de matières premières et de le rendre dépendant de Pékin pour les technologies essentielles du XXI^e siècle.

Premièrement, sur le plan commercial, les possibilités d'augmenter les ventes de matières premières demeurent limitées. La Chine affiche d'énormes excédents commerciaux et investit massivement dans l'autosuffisance énergétique, alimentaire et technologique. Ses importations plafonnent, et sa croissance économique ralentit.

Deuxièmement, en échange de l'accès à ses marchés, l'État-parti chinois risque d'exiger davantage de concessions sur le plan politique et économique.

Troisièmement, le fait de remplacer les exportations manufacturières perdues vers les États-Unis par des exportations de matières premières vers la Chine tout en important davantage de produits fabriqués en Chine rend le Canada plus vulnérable aux chocs externes. Cette trajectoire n'est ni une véritable diversification ni une résilience, mais plutôt l'érosion de la profondeur industrielle restante du Canada.

Quatrièmement, augmenter les ventes agroalimentaires au-delà des sommets atteints par le passé renforcerait la dépendance et ac-

croîtrait l'influence de Pékin. Il s'agit d'accords commerciaux très concentrés au sein des secteurs influents sur le plan politique, et qui risquent donc de céder davantage d'influence à Pékin, à moins d'être compensés par une augmentation des exportations vers des partenaires plus fiables.

En matière d'investissement, notamment en matière d'attraction d'investissements directs, même si Ottawa peut inciter les fabricants chinois de véhicules électriques et d'autres technologies à produire au Canada, ceux-ci sont susceptibles d'utiliser des usines d'assemblage final hautement automatisées offrant des possibilités d'emploi limitées. Alors que les investissements américains s'accompagnent généralement d'un accès au marché, cela sera rarement le cas avec les entreprises chinoises. Elles espèrent également accéder au marché américain, nous devons donc nous attendre à ce qu'elles avancent lentement en attendant que les politiques américaines soient plus claires.

Ensuite, le PCC empêchera probablement les entreprises chinoises de transférer des technologies et des connaissances sensibles en matière de processus. D'autres aspects du modèle industriel chinois, tels que les bas salaires, la concentration à grande échelle et le soutien et les incitations massifs de l'État, ne peuvent être reproduits au Canada. L'adoption de technologies chinoises risque également d'intégrer ces secteurs dans les chaînes d'approvisionnement, les normes techniques, l'idéologie, et les stratégies politico-économiques que le PCC instrumentalise déjà pour exercer son influence géopolitique.

Troisièmement, il est malavisé de croire que le commerce avec la Chine va inciter nos entreprises à innover et à accroître leur productivité. Au contraire, les entreprises canadiennes et leurs fournisseurs seraient en concurrence avec des sociétés beaucoup plus grandes, soutenues par un État à parti unique qui leur permet d'absorber d'énormes pertes, de survivre pendant des années sans réaliser de bénéfices, et de subventionner la conquête de parts de marché jusqu'à ce que leurs concurrents soient contraints de se retirer. Cela risque donc d'aggraver la désindustrialisation du Canada, et d'augmenter notre dépendance à l'égard des exportations vers les États-Unis.

● (1120)

En fin de compte, la Chine peut offrir certaines opportunités tactiques spécifiques à certains secteurs, mais celles-ci doivent être nuancées par le déficit commercial structurel du Canada avec la Chine, les antécédents de Pékin en matière d'utilisation de l'interdépendance comme arme et le risque stratégique d'approfondir la dépendance concentrée envers les grandes puissances agressives plutôt que de véritablement diversifier ses partenaires de confiance.

Pour conclure, je conseillerais au Parlement et à tous les Canadiens d'examiner attentivement la mise en œuvre et les répercussions de ces accords et de tout autre nouvel accord conclu avec la Chine. Je conseillerais au gouvernement d'agir avec prudence et transparence. Sinon, le Canada risque de tomber davantage dans le piège d'une dépendance asymétrique dans laquelle le PCC offre des incitations, se constitue une base électorale canadienne, attend en retour une déférence politique et n'hésite pas à recourir à la coercition pour s'assurer de la conformité. Ce n'est pas un accord que le Canada devrait accepter. La stabilité éphémère obtenue aujourd'hui grâce à des concessions invite à davantage de coercition demain.

Je vous remercie.

La présidente: Merci beaucoup pour cette présentation, monsieur Kovrig.

Nous allons maintenant passer aux questions des députés.

Monsieur Chambers, à vous la parole pour un total de six minutes, je vous prie.

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur Kovrig, c'est un honneur pour moi de vous accueillir aujourd'hui devant le Comité. Je sais que notre présidente vous a déjà souhaité la bienvenue, mais je tiens à vous remercier moi aussi de vous être joint à nous.

Je tiens à vous informer que j'ai été élu en 2021, et que l'une des premières questions que m'ont posées les habitants de ma circonscription concernait votre détention en Chine. Nos concitoyens voulaient s'assurer que votre cas soit médiatisé comme il se doit, et que les gens sachent ce que vous viviez. Je tiens à vous remercier. J'apprécie vos observations qui donnent matière à réfléchir, et je me réjouis à l'idée de vous entendre à nouveau aujourd'hui.

Je ne veux pas vous mettre les mots dans la bouche, alors je vais simplement vous demander votre avis. Pensez-vous que le PCC a mis en place une stratégie d'envergure mondiale?

Michael Kovrig: Oui. J'ai étudié le Parti communiste chinois, la politique chinoise et la politique étrangère chinoise pendant plusieurs décennies, notamment en tant que diplomate, puis au sein de l'International Crisis Group. Il ne fait aucun doute qu'ils ont des stratégies à long terme, dont certaines sont rendues publiques. Nous n'avons pas besoin d'accéder à des informations gouvernementales classifiées pour tirer des conclusions assez claires.

Pour simplifier les choses, je dirais que le PCC poursuit au moins trois grands objectifs.

Tout d'abord, il s'agit de faire de la Chine la puissance dominante en Asie de l'Est afin d'y atteindre la prééminence, ainsi que dans le Pacifique occidental.

Le deuxième grand objectif est de faire de la Chine à terme la puissance prééminente au sein du système international. Il s'agit d'acquérir le pouvoir de remodeler l'ordre international et, idéalement, de le purger des normes et règles internationales libérales afin de le rendre plus favorable à un État autoritaire à parti unique et aux intérêts propres de la Chine.

Il s'agit là d'un programme qu'elle met en œuvre au moyen d'une stratégie économique mercantiliste. La préoccupation, en particulier pour ce comité, est de savoir quels sont les objectifs de la Chine à l'égard de l'économie canadienne et des économies occidentales, et quelles en sont les implications géopolitiques. En fin de compte, la Chine veut dominer la fabrication mondiale et la haute technologie et reléguer les autres pays, notamment le Canada, l'Australie, l'Argentine et le Brésil, par exemple, au rôle de fournisseurs des matières premières dont elle a besoin pour sa puissance industrielle. Le parti considère la capacité de fabrication et la technologie de pointe comme les clés du pouvoir de l'État. Il recherche le pouvoir comme moyen de préserver son règne et, en fin de compte, d'étendre son influence à travers le monde.

Adam Chambers: Merci pour cette réponse très complète.

De nombreux Canadiens pourraient considérer certains de ces grands objectifs comme antagonistes ou, à tout le moins, contraires aux intérêts nationaux du Canada. Cette observation est-elle juste?

Michael Kovrig: Oui, c'est exact.

Je dirais tout d'abord que certaines mesures prises par la Chine vont directement à l'encontre des intérêts canadiens. Bon nombre d'entre elles ont été répertoriées dans les médias et dans les rapports gouvernementaux au cours des dernières années.

Il faut prendre du recul et se demander pourquoi l'État parti agit de cette façon. Pourquoi cette répression transnationale? Pourquoi cette ingérence étrangère? Pourquoi ces efforts pour modifier les résultats des élections, même s'ils n'ont pas abouti en fin de compte? Pourquoi cet espionnage à grande échelle? Pourquoi cette coercition répétée par des moyens économiques, par la prise d'otages et par d'autres mesures?

C'est parce que le Parti communiste chinois tente d'influencer le comportement du Canada afin qu'il se plie aux préférences de Pékin et établisse une nouvelle hiérarchie du pouvoir dans laquelle le Canada ne serait pas un simple allié des États-Unis. C'est parce que la Chine considère les États-Unis comme un adversaire fondamental.

Elle veut briser les alliances occidentales, semer la discorde entre les pays occidentaux et, à terme, traiter avec chacun d'entre eux individuellement, en tirant parti de sa position nettement dominante et de sa puissance supérieure. Son objectif ultime est de subvertir et d'influencer la politique et la société canadiennes afin que le Canada ne fasse rien qui puisse déplaire au Parti communiste chinois.

De façon plus générale, la Chine souhaite détrôner les États-Unis de leur position de première puissance mondiale et les supplanter en tant qu'État central dans les affaires mondiales, pas nécessairement pour assumer tous les fardeaux et responsabilités liées à l'hégémonie, mais certainement pour s'approprier une part importante du pouvoir. Elle ne veut pas être limitée par les États-Unis ou par toute autre coalition de pays. Elle souhaite affaiblir l'Occident.

Cette semaine, par exemple, le chancelier fédéral allemand, Friedrich Merz, est à Pékin. La Chine veut supplanter l'Allemagne en tant que puissance industrielle mondiale. Elle veut maîtriser toutes ces technologies de pointe et utiliser ces chaînes d'approvisionnement et l'accès à son marché pour conditionner les comportements qui servent ses intérêts.

En affaiblissant l'Europe, en la divisant, en semant la discorde entre l'Europe et les États-Unis et entre d'autres pays alliés, comme le Japon, l'Australie et d'autres pays, la Chine cherche à diviser pour mieux régner. Son but n'est pas nécessairement de réaliser des conquêtes territoriales comme nous voyons la Russie le faire, mais certainement de renforcer son influence afin de reconfigurer le monde à son image et en fonction de ses points de vue.

• (1125)

Adam Chambers: Je vous remercie.

Il me reste environ 30 secondes, alors la prochaine réponse devra être concise.

Pensez-vous qu'il y ait un risque que le Parlement ou le pouvoir exécutif et le gouvernement fassent preuve de naïveté quant aux objectifs ultimes de la Chine lorsqu'elle fait ce qui semble être des concessions nominales et mineures ou qu'elle conclut des accords à court terme?

Michael Kovrig: Il s'agit moins de naïveté que des incitations de la politique démocratique, qui poussent le gouvernement à réaliser des gains rapides — par exemple, pour soulager certains secteurs comme celui du canola — et à offrir en fin de compte des avantages économiques immédiats, en laissant à d'autres le soin de se préoccuper des conséquences stratégiques à long terme de ces mesures.

Il faudrait que nous modifiions la nature des incitations de notre système de gouvernement. Je ne crois pas que le problème découle d'un manque de compréhension, mais plutôt des pressions qui poussent le gouvernement à se concentrer sur ses objectifs à court terme sans se soucier des résultats à long terme. Cela représente un risque énorme pour le Canada.

Adam Chambers: Merci, monsieur.

La présidente: Je vous remercie.

Monsieur Fonseca, vous avez la parole pendant six minutes.

Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Premièrement, j'indique à M. Kovrig que nous pouvons constater que le Comité invite toujours des témoins qui sont d'excellents experts. Nous venons d'entendre le témoignage de M. Kovrig, et nous entendons maintenant les observations de M. Ahmadi.

Monsieur Kovrig, au nom de notre comité et des Canadiens, nous vous remercions de votre service, de votre engagement et tout ce que vous faites pour notre pays, le Canada. Tout comme mon collègue Adam Chambers, j'ai reçu de nombreux appels et courriels de la part des électeurs de ma circonscription pendant que vous traversiez cette épreuve. Nous avons vu en vous un courage et une résilience qui ont aidé notre nation. Je vous en remercie.

Monsieur Ahmadi, j'ai une question à vous poser.

On rapporte que, lors d'un dîner, « le premier ministre Carney a souligné que le Canada et la Chine entraient dans une « nouvelle ère » et amorçaient un « nouveau chapitre » de leurs relations bilatérales. Il a décrit cette phase comme une étape fondée sur un engagement réaliste, respectueux et ambitieux, et il a fait ressortir l'importance de construire un partenariat qui reflète les réalités mondiales actuelles ».

Pensez-vous que cette affirmation est exacte?

Que diriez-vous à ces personnes ou à ces pays qui pensent que nous ne devrions pas traiter avec la Chine?

• (1130)

Peter Fonseca: Monsieur Ahmadi, en ce qui concerne le secteur agroalimentaire, comment le Canada peut-il renforcer la coopération en matière de sécurité alimentaire tout en protégeant ses producteurs nationaux?

Bijan Ahmadi: Les accords conclus au cours de ce voyage sont, à mon avis, satisfaisants, mais il reste encore beaucoup à faire. Cependant, ces accords sont positifs et constituent les premières mesures concrètes prises en vue de résoudre au moins certains des problèmes causés par les droits de douane et les contre-mesures tari-

fares, en particulier ceux qui ont été imposés pendant le mandat du gouvernement fédéral précédent.

Je précise encore une fois que certains droits de douane ont été réduits, mais cette réduction est limitée dans le temps. Par exemple, en vertu des accords actuels que nous avons conclus, les droits de douane qui ont été réduits ou supprimés ne s'appliqueront que jusqu'à la fin de 2026. L'un des aspects positifs du travail accompli, c'est que nous avons désormais mis en place ou rétabli certains mécanismes de dialogue.

Le Comité mixte sur l'économie et le commerce, ou CMEC, a été créé avant même que cette visite ait lieu. Nous avons également remis sur la table le dialogue stratégique économique et financier, ainsi que le Comité mixte de l'agriculture, afin que les deux gouvernements puissent discuter des problèmes actuels et les résoudre, ainsi qu'échanger sur les moyens d'élargir la collaboration, que ce soit dans le secteur agroalimentaire ou dans d'autres secteurs importants pour nos relations bilatérales. Nous pouvons ainsi rétablir l'accès aux marchés et élargir les débouchés pour les entreprises et les exportateurs canadiens.

Peter Fonseca: Monsieur Kovrig, au cours de votre allocution, vous avez mentionné des « opportunités tactiques spécifiques à certains secteurs ». Comment le Canada devrait-il mettre en œuvre ce réalisme stratégique, et comment pouvons-nous le faire de manière tactique?

Michael Kovrig: Il y a un cadre par lequel je commencerais. Pour le Parti communiste chinois, les résultats économiques revêtent un caractère géopolitique qui lui permet de modifier la hiérarchie internationale du pouvoir et d'obtenir des avantages politiques et stratégiques auprès du Canada.

Alors que chaque entreprise cherche à réaliser des profits, à maximiser leurs gains et à saisir les occasions qui se présentent, le rôle que doivent jouer le gouvernement et la société civile consiste à imposer une évaluation de l'avantage net pour tout investissement important ou tout nouvel accord commercial. Cela exige de calculer les coûts et les avantages asymétriques, car ces avantages bénéficieront surtout à quelques entreprises, collectivités ou actionnaires. Toutefois, si, pour gérer ces avantages, le Canada doit consacrer par la suite davantage de fonds à la défense nationale, aux organismes de sécurité et à la prévention de l'influence et de l'espionnage étrangers, ces dépenses se répercuteront sur tous les contribuables. Cette possibilité doit premièrement être prise en compte dans le calcul.

Deuxièmement, il existe plusieurs mécanismes différents pour évaluer l'avantage net. Je ne laisse pas entendre que nous devrions rompre totalement nos liens avec la Chine ou cesser tout commerce avec elle. Le commerce avec la Chine peut se poursuivre dans des secteurs non sensibles qui ne sont pas liés, par exemple, à la technologie militaire, aux technologies à double usage, à la sécurité nationale et à d'autres domaines. Les améliorations qu'ISDE a apportées, par exemple, aux processus d'examen des investissements, au cours des dernières années, sont un élément essentiel de cette évaluation. Le Canada doit s'assurer qu'il dispose d'un système adéquat de contrôle des investissements à l'étranger, ainsi que des investissements étrangers.

L'autre critère déterminant n'est pas tant l'existence d'échanges commerciaux que leur proportion au niveau sectoriel. Le chiffre global n'est bien sûr pas très élevé, car le Canada n'est pas tellement dépendant du commerce avec la Chine ou des investissements liés à ce pays. Elle est notre deuxième partenaire commerciale en importance, mais nos exportations vers la Chine ne représentent qu'environ 4 % de nos échanges. Ce qui importe, c'est que certains secteurs sont particulièrement tributaires de ces exportations. Comme nous l'avons constaté à plusieurs reprises, le Parti communiste chinois va utiliser cette interdépendance comme un outil pour contraindre le Canada à modifier ses politiques. Le Canada perdrait alors sa souveraineté, son pouvoir de décision politique et son autonomie.

Nous devons donc fixer un plafond pour chaque secteur particulier, comme le canola, le porc ou les fruits de mer. Quelle est la quantité maximale de produits que nous sommes prêts à vendre à un acheteur, en particulier un gros acheteur dont la politique étrangère est hostile? Ensuite, nous devons trouver la meilleure façon de parvenir à compenser cette interdépendance en recherchant d'autres partenaires commerciaux,

Le rôle du gouvernement consisterait à examiner ce secteur particulier et à encourager un commerce plus équilibré avec d'autres partenaires plus fiables afin que, si le Parti communiste chinois décide d'user de cette interdépendance en fermant son marché, le Canada puisse s'en remettre, survivre et aller de l'avant. De cette façon, nous pouvons maximiser les avantages économiques éventuels d'un commerce avec la Chine, tout en tenant compte de nos préoccupations en matière de sécurité nationale et de souveraineté.

• (1135)

La présidente: Je vous remercie.

Monsieur Savard-Tremblay, la parole est à vous.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, madame la présidente.

Je remercie l'ensemble des témoins pour leurs présentations et leur présence.

Monsieur Kovrig, je pense que votre exposé est clair sur le fait qu'une entente, c'est bien, mais qu'il faut qu'il y ait quand même des conditions strictes. Vous l'aviez d'ailleurs dit en entrevue, il y a peu de temps. Dans le balado de Pamela Wallin, vous aviez affirmé que le dialogue diplomatique était souhaitable, mais qu'il fallait quand même être prudent et ne pas tout laisser entrer.

Dans vos réponses aux questions précédentes, vous avez pu développer votre pensée au sujet des domaines et des secteurs. Vous aviez d'ailleurs parlé, dans votre introduction, de haute technologie. Vous avez ensuite pu affirmer que les minéraux critiques, les infrastructures énergétiques, l'intelligence artificielle et les chaînes d'approvisionnement en défense étaient autant d'éléments qui présentaient un danger.

Dans la même entrevue que vous aviez donnée, vous disiez aussi que le dialogue avec la Chine ne pouvait pas être traité tout simplement comme un dialogue neutre, un dialogue technocratique, et que le silence sur les questions sensibles allait souvent être interprété comme un acquiescement, comme si on fermait les yeux devant ça. Je pense, par exemple, à la violation massive des droits de la personne, et notamment au travail forcé. J'ai d'ailleurs déposé le projet de loi C-251 pour contrer ce phénomène et imiter le modèle américain qui, lui, fonctionne. Au cours de la deuxième heure, nous al-

lons recevoir un représentant des Ouïghours et nous pourrions en parler.

Est-ce que le Canada est trop silencieux et manque de proactivité relativement à ces questions?

Michael Kovrig: Je vous remercie beaucoup de la question. Je vais y répondre en anglais, parce que j'ai plus l'habitude de parler d'un tel sujet en anglais.

[Traduction]

C'est là une question très importante.

Premièrement, l'un des éléments clés, c'est que la politique étrangère du Canada en matière de droits de la personne doit être axée sur la compréhension qu'il ne s'agit pas simplement d'une occasion de faire de l'étalage de vertu politique. Ce n'est pas qu'une bonne chose à avoir.

La manière dont l'État parti traite les prisonniers politiques — par exemple, les citoyens canadiens détenus en Chine, les minorités ethniques, les citoyens de Hong Kong et les Taïwanais — et la manière dont il adopte des tactiques extrêmement répressives et, dans de nombreux cas, des politiques qui violent leurs droits de la personne, donnent un aperçu de la manière dont ce régime traitera tout autre pays ou population sur lequel il exercera son influence. Nous l'avons constaté grâce aux efforts que la Chine a déployés pour contraindre, par la peur et l'intimidation, des citoyens canadiens sur notre territoire et, par exemple, des personnes qui ont émigré de Hong Kong.

Nous ne cherchons pas simplement à exprimer notre opinion. Nous nous exprimons à ce sujet afin de prévenir les violations des droits de la personne et d'attirer l'attention sur ces violations. En fin de compte, nos politiques doivent souvent mettre l'accent sur des cas particuliers et sur des résultats précis que nous cherchons à obtenir. La quantité d'échanges commerciaux est moins importante que la manière dont elle est atteinte, et un élément crucial consiste à coordonner nos actions avec d'autres gouvernements aux vues similaires, et idéalement avec autant de gouvernements que possible.

Il faut continuer de défendre ces normes dans des forums internationaux sur les documents multilatéraux par l'intermédiaire du Comité des droits de l'homme des Nations unies et du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, par exemple, pendant que la Chine continue de tenter d'affaiblir ces normes libérales. Il faut se concentrer également sur des cas particuliers de détenus ou sur des cas particulièrement graves dans lesquels il est réellement possible de mesurer la réussite. Sinon, ces déclarations finissent souvent par n'être que des exhortations.

Le premier ministre et le gouvernement actuel ont raison de dire que, bien souvent, ce n'est pas par des déclarations publiques mais par la voie diplomatique que l'on obtient les meilleurs résultats. Je ne sous-estimerais pas le rôle de la diplomatie discrète, mais un problème se pose lorsque le gouvernement échange son silence contre des concessions ou des avantages de la part de la Chine, car le Parti communiste chinois tentera continuellement d'acheter notre silence. Il offrira des avantages économiques en échange de notre silence à propos des actions de la Chine au Tibet, au Xinjiang, à Taïwan et, en fin de compte, à propos de toute une série d'autres enjeux, ce qui crée une pente glissante.

C'est dangereux, mais ce n'est pas tant la quantité des échanges commerciaux qui importe que la coordination et l'utilisation stratégique de déclarations pour dénoncer les comportements inacceptables et exiger des changements dans ces comportements.

● (1140)

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Par exemple, est-ce que l'entrée de plusieurs milliers de véhicules électriques chinois est sécuritaire, alors qu'on sait qu'on pourrait avoir une autre option, soit celle des véhicules électriques européens, qui ne pose pas de préoccupations liées aux droits de la personne, à l'espionnage industriel ou à la collecte de données personnelles?

On sait que ce sont des véhicules extrêmement technologiques qui peuvent enregistrer les conversations et que, souvent, beaucoup des composantes qui servent à leur production sont issues du travail forcé. Tout ça est démontrable.

Est-ce une bonne idée de les laisser entrer, quand on sait qu'on aurait pu choisir une autre option beaucoup plus avantageuse?

[Traduction]

Michael Kovrig: Oui, c'est aussi un excellent argument.

Jusqu'à présent, le Canada a commencé par accepter une petite quantité de produits, mais cela envoie un message géopolitique haut et clair, à savoir qu'un pays du G7 rouvre son marché des véhicules électriques à la Chine, ce qui, en fin de compte, met à l'épreuve l'alignement du Canada avec les États-Unis et le Mexique avant l'examen de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. Cela a des conséquences stratégiques.

Pour les Canadiens, cela revêt évidemment aussi une importance considérable du point de vue de la protection des renseignements personnels et de la sécurité. Les véhicules électriques chinois sont essentiellement des téléphones cellulaires de deux tonnes qui circulent partout au pays. Le gouvernement israélien, par exemple, les a interdits à proximité de ses sites militaires, et ce pays est très soucieux des questions de cybersécurité.

Si le Canada autorise l'entrée de ces véhicules sur son territoire, quel que soit leur nombre, il est absolument nécessaire de consulter les organismes de sécurité compétents, à savoir le CST et le SCRS, afin de définir les paramètres nécessaires pour assurer la sécurité. Cela peut inclure l'obligation d'utiliser uniquement des logiciels canadiens et d'autres restrictions. Ces aspects doivent être examinés avec le plus grand soin.

Jusqu'à maintenant, les États-Unis, par exemple, ont décidé qu'à compter de l'année prochaine, ces véhicules ne seront pas autorisés à entrer sur le territoire américain s'ils fonctionnent avec des logiciels chinois. Cet enjeu prend une ampleur plus large, tout comme le Canada préoccupait la communauté de la sécurité aux États-Unis, dans le cas de Huawei.

La présidente: Je vous remercie.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Groleau pendant cinq minutes.

[Français]

Jason Groleau (Beauce, PCC): Madame la présidente, chers collègues, chers invités, bonjour.

Monsieur Kovrig, merci d'être des nôtres. C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous.

J'aimerais saluer votre grande résilience. Nous connaissons votre histoire: vous avez été détenu en Chine pendant plus de 1 000 jours, dans le cadre de représailles politiques.

Vous possédez une grande expérience en diplomatie, en matière de sécurité internationale et en matière d'affaires étrangères. J'ai une question simple: selon vous, est-ce que la Chine est un partenaire fiable pour le Canada? Si non, pourquoi?

Michael Kovrig: Merci beaucoup de la question.

[Traduction]

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous remercier tous de vos aimables propos à mon égard. Le soutien du Parlement et de tous les Canadiens m'a beaucoup aidé à traverser cette épreuve. Je vous en suis profondément reconnaissant.

La réponse courte à votre question est non, le Parti communiste chinois n'est manifestement pas un partenaire fiable essentiellement parce que, d'un point de vue systémique — et cela ne concerne pas les personnes impliquées —, il ne dispose pas de freins et de contrepoids, et il ne fait pas preuve de transparence ou de responsabilité démocratique. Son attitude envers la primauté du droit et sa vision du monde sont fondamentalement différentes de celles de tout pays doté d'un parlement de type Westminster, qu'il applique la common law ou le droit civil.

Aux yeux du Parti communiste chinois, le droit n'est qu'un outil politique parmi d'autres. C'est un instrument de pouvoir. Les traités internationaux, les accords et les ententes consulaires, par exemple, ne sont que des morceaux de papier. Ils ne sont respectés que si cela sert les intérêts politiques du Parti communiste. Ce n'est pas un système qui respecte fondamentalement les contrats. Je peux citer mon propre cas comme exemple. En me détendant, la Chine a violé la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, la Convention de Vienne sur les relations consulaires, l'entente consulaire conclue entre le Canada et la Chine et un certain nombre de conventions des droits de l'homme dont elle est signataire. Il ne s'agit là que d'un petit exemple. Le régime enfreint régulièrement les accords. Un autre exemple est bien sûr celui de la mer de Chine méridionale. Dans le cadre d'un différend avec les Philippines, le régime a ignoré la décision du tribunal international et a continué à agir de la sorte.

Le régime chinois respecte les lois et les règles lorsque cela lui convient, mais comme nous l'avons constaté, notamment dans le cadre de son rôle au sein de l'Organisation mondiale du commerce, il donne souvent l'impression utile d'être le gardien et le défenseur de la mondialisation et de l'ordre international fondé sur des règles, tout en affaiblissant et en exploitant activement ces éléments de l'intérieur. En tant que partenaire potentiel, commercial ou autre, la Chine présente des problèmes cruciaux pour le Canada.

● (1145)

[Français]

Jason Groleau: Monsieur Kovrig, êtes-vous préoccupé par l'arrivée de ces voitures électriques? En plus du fait qu'elles nuisent à l'industrie automobile canadienne, existe-t-il des risques en matière de sécurité, selon vous?

[Traduction]

Michael Kovrig: Oui. Je ne serais pas le seul à considérer que les véhicules électriques représentent un risque. Si nous n'autorisons pas Huawei à construire notre infrastructure de télécommunications 5G ou 6G, pourquoi autoriserions-nous BYD à vendre des voitures sur le marché canadien? Ils peuvent recueillir d'énormes quantités d'informations sur les conducteurs et toutes les personnes qui les entourent. Il existe de nombreux documents à ce sujet.

La question clé est de savoir si le Canada dispose des capacités techniques nécessaires pour atténuer ces risques, par exemple grâce à des mesures de cybersécurité, à des exigences contraignantes en matière de production locale ou à des mécanismes de rétablissement qui permettraient au Canada de modifier ou de supprimer un quota s'il s'avère que les choses ne se déroulent pas comme prévu. C'est un élément crucial que les initiatives et les stratégies du gouvernement dans le secteur automobile semblent intégrer et doivent intégrer. Il faut considérer cela comme une expérience dans le cadre de laquelle on peut faire marche arrière et y mettre fin si elle s'avère prendre une direction dangereuse.

Il existe incontestablement des risques liés à la cybersécurité. La question est de savoir s'ils peuvent être atténués. De plus, du point de vue de l'économie, du commerce et des investissements, quels avantages y a-t-il à se donner la peine de mettre en place toutes ces mesures d'atténuation? Les avantages l'emportent-ils réellement sur le coût pour le contribuable de toutes ces dispositions supplémentaires en matière de cybersécurité? L'un de mes principaux arguments concernant le commerce avec la Chine n'est pas que les entreprises ne peuvent pas gagner d'argent en commerçant avec ce pays ou que les investissements effectués dans ce cadre ne sont pas rentables, mais plutôt que le coût des mesures de sécurité et d'atténuation que le Canada dans son ensemble devra prendre pour sécuriser ces investissements, tant du point de vue de la cybersécurité que de l'influence politique, pourrait finir par dépasser la valeur des investissements dans ce commerce.

[Français]

Jason Groleau: Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Je vous remercie.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Lavoie pendant cinq minutes.

[Français]

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Merci, madame la présidente.

Messieurs Ahmadi et Kovrig, je vous remercie d'être des nôtres. Je suis très heureux de vous rencontrer. Je pense que mes collègues ont été élogieux envers vous relativement à ce que vous avez vécu. J'entends une grande sagesse derrière vos propos. Ce que vous avez vécu vous a probablement apporté cette sagesse.

Ma question va s'adresser à vous deux et je vais vous donner la chance d'y répondre rapidement, mais, juste avant, j'aimerais dire que j'ai travaillé dans les banques pendant 20 ans, soit de 2000 à 2020. Je travaillais dans les banques au moment où on disait aux entreprises d'aller s'installer en Chine, et aussi quand on leur a dit de commencer à sortir leurs affaires de la Chine. Je l'ai vécu du côté des banquiers.

Aujourd'hui, on se retrouve dans une situation où je sens beaucoup de prudence. J'entends bien ce que vous dites, monsieur Kovrig.

Je regarde ça du côté des entreprises qui se disent qu'il y a une possibilité de faire des affaires en Chine. Elles se demandent si elles doivent y retourner ou non. Si elles y retournent, comment doivent-elles le faire? Plusieurs ne veulent pas rejouer dans le film dans lequel elles ont déjà joué. Elles ne veulent pas avoir à se retirer de là comme elles l'ont fait dans le passé.

Je voudrais que vous nous disiez rapidement quelles sont vos recommandations. Je sens qu'il y a de l'intérêt pour retourner faire des affaires en Chine, mais qu'il faut le faire de façon prudente.

J'invite M. Ahmadi à répondre en premier, suivi de M. Kovrig, pour un maximum de deux minutes chacun.

● (1150)

[Traduction]

Bijan Ahmadi: Cela varie selon les secteurs. Dans chaque secteur, nous devons également mettre en place des garde-fous, et les entreprises sont bien sûr les premières à comprendre et à prendre en compte les défis auxquels elles font face dans les secteurs particuliers où elles exercent leurs activités.

Vous avez mentionné le secteur des services financiers. Nos banques, nos sociétés d'investissement, nos gestionnaires d'actifs et nos grandes compagnies d'assurances canadiennes sont présents sur le marché chinois depuis longtemps. Ils comprennent bien sûr les défis que présente ce marché. Cependant, en raison des débouchés importants qu'il offre à leurs entreprises, ils sont actifs sur ce marché et continuent d'y participer et d'y maintenir leur présence. Certains d'entre eux souhaitent également étendre leurs activités et leur présence.

Dans chaque secteur, nous devons tenir compte des défis et mettre en place des garde-fous, dont quelques-uns relèvent du gouvernement. Certains d'entre eux sont des garde-fous que les entreprises mettent elles-mêmes en place pour protéger leurs activités en Chine. Lorsque nous examinons nos relations commerciales dans leur ensemble, année après année, nous remarquons — lorsque nous examinons le stock d'investissements directs étrangers — que, même au cours des huit dernières années marquées par des tensions diplomatiques et politiques et des difficultés dans nos relations bilatérales, nos échanges commerciaux et nos investissements bilatéraux ont connu une augmentation relative. La croissance a été lente du point de vue de son taux, mais elle a tout de même augmenté.

[Français]

Steeve Lavoie: Monsieur Ahmadi, je vois que mon temps de parole file, alors je vais vous arrêter là pour donner la chance à M. Kovrig de répondre à ma question. Merci beaucoup, monsieur Ahmadi.

Monsieur Kovrig, je vous laisse intervenir à votre tour.

Michael Kovrig: Merci beaucoup.

[Traduction]

La principale préoccupation concernant les entreprises canadiennes en Chine est, tout d'abord, qu'elles peuvent essentiellement être prises en otage par des moyens politiques et devenir des armes potentielles susceptibles d'influencer la politique canadienne. Cependant, tant que leurs investissements ne sont pas disproportionnés, cela ne constitue pas nécessairement une préoccupation majeure.

Au niveau stratégique, le gouvernement doit encourager activement les entreprises canadiennes à investir et à jouer un rôle dans d'autres marchés de la région indo-pacifique, une région vaste et dynamique. Le premier ministre se rend cette semaine en Australie, au Japon et en Inde, et c'est exactement ce qu'il doit faire. Il doit accroître les possibilités de commercer avec d'autres pays de la région et d'investir dans ces pays afin d'équilibrer le niveau d'engagement envers la Chine.

Je ne crois pas qu'il faille aller jusqu'à interdire les investissements en Chine ou à ériger des barrières à cet égard, mais je ne pense pas non plus que, d'un point de vue stratégique, le Canada ait intérêt à encourager ou inciter activement les entrepreneurs à investir davantage en Chine, car les coûts de ces risques sont souvent socialisés à l'échelle du Canada et du gouvernement; ils ne sont pas assumés uniquement par l'entreprise concernée. Il y a aussi un risque de conflit avec Taïwan, qui pourrait entraîner pour ces entreprises la perte d'actifs immobilisés en Chine.

En Chine, les risques géopolitiques sont importants. Le rôle du gouvernement est de veiller à ce que les entreprises canadiennes en soient pleinement conscientes, prennent des décisions prudentes en conséquence et reconnaissent que le gouvernement — c'est-à-dire les contribuables — ne viendra pas à leur secours si elles agissent d'une manière que le gouvernement ne leur a pas recommandée.

Bien entendu, le gouvernement doit également défendre les intérêts des entreprises canadiennes dans ce pays. Je m'opposerais simplement à l'idée d'encourager les entreprises à investir davantage dans le marché chinois. De manière réaliste, cela a peu de chances de bien se terminer dans la plupart des cas, et on peut craindre que la Chine exerce une emprise sur des secteurs, sur des entreprises ou sur des élites par le biais de l'influence politique. C'est là le véritable danger: le Parti communiste chinois peut transformer les entreprises qui investissent en Chine en défenseurs de ses propres intérêts. Il peut créer des pièges de réciprocité pour ces entreprises. Ce risque doit également être géré et atténué.

La présidente: Je vous remercie.

Monsieur Savard-Tremblay, la parole est à vous pendant deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, madame la présidente.

Monsieur Kovrig, reprenons l'échange là où nous l'avons laissé tout à l'heure, si vous le voulez bien.

Vous avez répondu à la question sur les véhicules, mais, de manière générale, on sait qu'il y a beaucoup de matières issues du travail forcé qui viennent notamment du Xinjiang. Même si c'est un nom de région qui veut dire « nouveau territoire » et que, par conséquent, les Ouïghours ne l'aiment pas particulièrement, utilisons-le aux fins de notre échange.

Est-ce que vous croyez que le Canada devrait renforcer son filet législatif concernant le contrôle de ses frontières et des marchandises qui entrent ici?

• (1155)

Michael Kovrig: Merci beaucoup de cette très bonne question.

[Traduction]

Vous avez soulevé une question importante concernant les chaînes d'approvisionnement. Le fait est que les chaînes d'approvisionnement de bon nombre de ces nouvelles technologies énergétiques soi-disant propres et vertes, comme les batteries et les véhicules, présentent des risques importants de dommages environnementaux qui ne seraient pas tolérables au Canada. Il en va de même, par exemple, pour les processus miniers d'extraction d'une grande partie des terres rares et d'autres éléments. L'un des avantages financiers dont bénéficie la Chine, c'est qu'elle n'applique pas la plupart des normes environnementales en vigueur au Canada.

Je dirais que toute restriction imposée au commerce ou à l'investissement de la part de ces entreprises doit garantir aux consommateurs canadiens que, s'ils achètent un véhicule électrique ou qu'ils utilisent des batteries chinoises, ces produits proviennent de chaînes d'approvisionnement acceptables, tant du point de vue environnemental que du point de vue des droits de la personne.

Les Nations unies et plusieurs organisations indépendantes de la société civile ont fait état de graves problèmes liés au travail forcé en Chine. Je pense que, lorsque les Canadiens achètent un véhicule électrique chinois ou tout autre produit, ils doivent avoir l'assurance que ce produit n'a pas été fabriqué dans des conditions d'esclavage et qu'il n'a pas pollué ni détruit un environnement naturel quelque part, d'une manière jugée inacceptable au Canada.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Il faudrait donc renforcer la loi en cette matière.

Michael Kovrig: Exactement, oui.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci.

Combien de temps de parole me reste-t-il, madame la présidente?

[Traduction]

La présidente: Il vous reste 25 secondes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: On a appris récemment qu'il y avait une entente avec Taïwan, mais que, tout ce qu'on attendait, c'était la signature. L'entente serait sur le bureau du premier ministre. On ne présumera rien, mais on peut se douter que c'est pour ne pas déplaire à la Chine.

Est-ce qu'une entente avec Taïwan serait souhaitable?

[Traduction]

Michael Kovrig: Oui. Je pense qu'il est en fait très important de continuer à aller de l'avant avec les accords conclus avec Taïwan. Nous devrions renforcer activement le soutien et l'engagement du Canada envers Taïwan, tout en conservant une attitude diplomatique courtoise envers la Chine. Tant que ces mesures respectent les paramètres des lignes directrices de la politique étrangère canadienne sur la politique d'une seule Chine, il n'y a aucune raison pour que le Canada ne puisse pas les prendre. Le Canada devrait en effet encourager aussi les démocraties et les alliés aux vues similaires à renforcer leurs liens avec Taïwan. Nous ne devrions pas accepter la fausse dichotomie que Pékin voudrait imposer au Canada, selon laquelle nous devons choisir entre nos relations avec la Chine et celles avec Taïwan lorsque nous discutons, par exemple, d'accords sur le commerce et l'investissement.

La présidente: Je vous remercie.

Nous allons dépasser légèrement l'horaire prévu.

Monsieur McKenzie, la parole est à vous.

David McKenzie (Calgary Signal Hill, PCC): Merci, madame la présidente.

Je me joins à mes collègues du Comité pour remercier ces deux témoins. Nous vous sommes grandement reconnaissants de vos connaissances et de vos compétences.

Monsieur Kovrig, au vu des événements qui se sont déroulés ces derniers mois, le fait que la Chine ait fermé ses frontières aux exportations de canola en provenance du Canada a causé un préjudice économique très grave, principalement aux agriculteurs de l'Ouest canadien. Ils ont utilisé cette stratégie d'otage économique avec beaucoup d'efficacité, puisque nous avons ouvert nos frontières aux véhicules électriques. Pouvons-nous nous attendre à ce que ce traitement se poursuive dans le cadre d'une relation de plus en plus étroite avec la Chine?

Michael Kovrig: Oui, c'est tout à fait probable.

David McKenzie: Merci, monsieur.

Je voudrais maintenant vous interroger à propos des « chocs chinois », un sujet que vous avez abordé dans vos écrits: le choc chinois 1.0 et le choc chinois 2.0. L'exemple des véhicules électriques qui vont désormais être importés au Canada s'inscrit peut-être directement dans ces thèmes. Pourriez-vous nous expliquer ce que sont les chocs chinois?

Michael Kovrig: Bien sûr. Certains de ces processus sont naturels. L'économie chinoise est en pleine croissance, les producteurs chinois remontent la chaîne de valeur et entrent progressivement en concurrence avec les industries d'autres pays. Il s'agit en partie d'un processus naturel que l'on observe également dans d'autres pays en développement. Ce qui distingue le choc chinois actuel, c'est qu'il est en grande partie alimenté par des subventions publiques massives et des politiques industrielles délibérées, sous des bannières telles que « Fabriqué en Chine 2025 », « double circulation », etc... Cela fait partie d'une politique explicite de la Chine visant à dominer des secteurs clés comme la biotechnologie, la robotique, la fabrication de pointe et les technologies vertes, et à faire de la Chine le principal producteur de ces technologies, tout en rendant les autres pays dépendants de la Chine pour ces technologies et en réduisant la dépendance de la Chine vis-à-vis des autres pays. La Chine exploite sa capacité de production à des fins géopolitiques.

Cette situation est en fin de compte motivée à la fois par des considérations idéologiques et par la dynamique de l'économie politique intérieure. La Chine encourage fortement la production manufacturière, car le Parti communiste chinois la considère comme une source de pouvoir étatique global. Il s'agit d'un transfert massif de richesse des citoyens chinois, par le biais de faibles taux d'intérêt sur leurs comptes bancaires, par exemple, ou d'impôts, vers l'industrie chinoise, ce qui rend les entreprises chinoises beaucoup plus compétitives sur le marché international que n'importe quelle entreprise occidentale, car dans de nombreux cas, elles n'ont pas à se soucier de réaliser des bénéfices. Elles bénéficient de terrains bon marché, d'une fiscalité avantageuse, un crédit abondant et d'autres ressources, et elles sont intégrées dans de vastes grappes industrielles. Il y a des économies d'échelle et des avantages liés à l'apprentissage par la pratique; tout un ensemble de facteurs s'accumule pour faire de ce pays une puissance industrielle.

Pour des pays comme l'Allemagne, par exemple, cette situation est devenue une question existentielle. Le premier choc chinois a provoqué la désindustrialisation des secteurs manufacturiers à valeur ajoutée relativement faible des États-Unis, de l'Europe du Sud et d'autres pays, qui a eu lieu il y a environ 10 à 20 ans. Le choc chinois actuel décime maintenant les secteurs manufacturiers les plus avancés du monde. Il touche, par exemple, les constructeurs automobiles américains et les fabricants de drones et de batteries. Il touche tous les constructeurs automobiles allemands. Il y a des mises à pied massives en Allemagne.

Le risque est à la fois économique et stratégique. Si vous désindustrialisez un pays, vous perdez beaucoup d'emplois de qualité. Vous perdez l'écosystème, ainsi que les connaissances et les compétences qui vous permettent de produire les technologies de pointe du XXI^e siècle. Que se passera-t-il en cas de guerre? Aurez-vous la capacité de fabriquer les matériaux nécessaires à la construction de chars d'assaut, de véhicules blindés et d'armes? Disposerez-vous encore de la main-d'œuvre qualifiée qui est en mesure de produire ces équipements? Finalement, vous allez également souffrir d'une perte de productivité, car il est beaucoup plus difficile de stimuler la productivité dans les secteurs des services et de l'agriculture que dans celui de la fabrication.

La perte d'une base manufacturière et industrielle s'accompagne d'une multitude d'externalités négatives, qui confèrent à la Chine un avantage supplémentaire en matière de gravité industrielle. Nous parlons en ce moment du fait que la Chine, dans les prochaines années, pourrait produire à elle seule 40 % de l'ensemble de la production manufacturière mondiale. Cela lui procurerait d'énormes économies d'échelle, un levier géopolitique et, en fin de compte, la possibilité de diffuser ses propres normes, règles et idéologies par le biais de cette technologie. Il s'agit là d'un instrument d'influence extrêmement puissant.

• (1200)

La présidente: Je vous remercie.

Madame Lapointe, vous avez la parole pendant cinq minutes.

[Français]

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci à vous, chers témoins. C'est très intéressant d'entendre vos perspectives, notamment ce que vous venez de dire, monsieur Kovrig, au sujet des risques géopolitiques.

Dans son discours prononcé à Davos, notre premier ministre appelait au regroupement des pays de taille similaire. Un peu plus tôt, vous faisiez allusion à la désindustrialisation et au risque de perdre toute notre main-d'œuvre spécialisée et tout notre domaine de la haute technologie. C'est vrai pour l'Allemagne, mais il n'y a pas que l'Allemagne; il y a nous autres, aussi, là-dedans. Ce que je comprends, c'est que la Chine, depuis plus de 20 ans, ne produit plus les mêmes produits. Elle est davantage dans la haute technologie. Nous allons donc devenir vulnérables.

Tantôt, vous avez mentionné que, oui, il fallait faire affaire avec la Chine, mais qu'il fallait aussi s'allier avec d'autres pays de la région indo-pacifique. Qu'est-ce que vous proposez? Lesquels devrions-on favoriser?

[Traduction]

Michael Kovrig: Il convient de reconnaître que l'un des principaux moteurs des politiques de l'administration Trump — et, avant cela, de l'administration Biden — consiste à promouvoir la réindustrialisation des États-Unis. Cela s'explique en partie par leur volonté de rétablir des emplois de qualité dans le secteur manufacturier. Cependant, d'un point de vue réaliste, cela aura un effet limité sur l'emploi en raison de l'automatisation.

Il s'agit davantage d'un objectif stratégique, c'est-à-dire de désigner les industries clés dont les États-Unis, le Canada ou tout autre pays ont besoin pour s'approvisionner et produire des biens soit par eux-mêmes, à l'échelle nationale, soit, dans le cas du Canada, qui n'a pas nécessairement l'envergure des États-Unis, par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs partenaires fiables, afin de garantir qu'ils peuvent disposer de ces biens. Il peut s'agir, par exemple, d'équipements de protection pendant une pandémie, de machines-outils, de technologies essentielles ou de puces de silicium. En cas de conflit avec Taïwan, la Silicon Valley est-elle prête à perdre soudainement l'accès à une telle quantité de microprocesseurs? Je ne le crois pas.

Le Canada doit s'assurer qu'il a noué de multiples partenariats avec d'autres pays fiables. Il ne fait aucun doute que, dans le domaine des hautes technologies, la région indo-pacifique est un lieu clé pour y parvenir. Que ce soit par l'intermédiaire de la Corée du Sud, du Japon ou de l'Australie pour certains produits spécialisés, de l'Asie du Sud-Est pour la production d'articles à moindre coût ou des pays européens pour d'autres produits spécialisés, le Canada doit s'assurer de disposer de chaînes d'approvisionnement sûres. À l'heure actuelle, cela veut dire qu'il doit diversifier ses sources d'approvisionnement, afin de ne pas dépendre des États-Unis. Cela signifie également qu'il ne doit pas devenir encore plus dépendant de la Chine pour l'approvisionnement de ces produits.

Bien entendu, le problème d'un point de vue économique, c'est que cela coûte cher. Si la Chine est devenue dominante à ce point et que nous avons connu ce choc chinois, c'est parce qu'il était très économique et facile de faire tout fabriquer en Chine et de l'exporter ailleurs. Cela ne pose pas de problème tant qu'il n'y a pas de divergences géopolitiques et que l'on ne découvre pas que Pékin aime utiliser l'interdépendance comme une arme. Malheureusement, cela oblige le Canada et d'autres pays à absorber certains coûts en diversifiant leurs chaînes d'approvisionnement pour les technologies essentielles et en choisissant celles qu'ils souhaitent développer sur leur territoire.

Il faut prendre du recul et réfléchir au type d'économie que le Canada souhaite avoir. Voulons-nous être l'Argentine du XXI^e siècle, en dépendant principalement des produits agricoles et

de l'énergie, ou voulons-nous avoir un secteur manufacturier de pointe et la capacité technologique d'un pays du G7?

• (1205)

[Français]

Linda Lapointe: Merci. C'est très intéressant.

Tantôt, vous avez dit que nous pouvions faire des affaires et vendre notre porc ou notre canola, mais que nous devrions instaurer un plafond pour la vente de nos produits, pour ne pas devenir vulnérables en ayant juste un acheteur. En effet, notre marché pourrait se faire briser si nous envoyions nos produits seulement en Chine.

Quel devrait être le plafond auquel nous devrions nous limiter, selon vous?

[Traduction]

Michael Kovrig: Je pense que cela dépend du produit.

En fin de compte, la question que vous devez poser à une entreprise est la suivante: si vous perdiez un tiers de votre chiffre d'affaires, pourriez-vous survivre? C'est un peu comme si vous étiez un investisseur du marché boursier. Si vous avez investi tout votre argent dans seulement trois actions et que l'une de ces actions tombe à zéro, deviendrez-vous insolvable? Allez-vous perdre votre maison? Il faut faire ce genre de calcul pour chaque entreprise.

Je pense que le gouvernement pourrait aider les entreprises, de différentes manières, en élaborant des cadres, des tests déterminants et des orientations géopolitiques concernant le degré de risque d'un marché et la manière de tenir compte de ce type de risque politique dans les décisions commerciales. Dans une certaine mesure, il existe peut-être des moyens d'atténuer ce risque, par exemple grâce à la création de programmes d'assurance sectoriels, à l'échelle régionale ou nationale, etc. Le secteur agricole bénéficie déjà de certains mécanismes d'assurance contre des aléas tels que les changements climatiques et météorologiques ou les mauvaises saisons agricoles. Il s'agit là d'un autre risque qui doit être pris en compte en utilisant des mécanismes et en les évaluant.

À titre indicatif, si je dirigeais une entreprise, je ne voudrais pas que plus d'un tiers de mes ventes dépendent de la Chine ou de tout autre marché susceptible d'utiliser cela comme une arme géopolitique. Vous devez être en mesure de survivre, d'aller de l'avant et de diversifier vos activités.

La présidente: Je remercie infiniment nos témoins, MM. Ahmadi et Kovrig. Les renseignements que vous avez fournis au Comité aujourd'hui sont très précieux.

Nous allons maintenant suspendre la séance pendant deux minutes afin que les témoins de notre prochain groupe d'experts puissent prendre place.

• (1205)

(Pause)

• (1210)

La présidente: Nous reprenons la séance.

Nous accueillons maintenant M. Charles Burton, agrégé supérieur, Sinopsis, qui comparaît à titre personnel. Nous recevons également deux témoins de la Canadian Canola Growers Association: Dustin Pike, vice-président, Relations gouvernementales et industrielles, et Brittany Wood, responsable principale des politiques, Commerce et transport, qui se joint à nous par vidéoconférence. Enfin, nous entendrons Mehmet Tohti, directeur exécutif, Projet de défense des droits des Ouïghours.

Bienvenue à tous. Nous vous sommes reconnaissants de votre présence.

Monsieur Burton, je vous cède la parole pour un maximum de cinq minutes afin que vous puissiez nous faire une déclaration préliminaire, si vous le souhaitez.

Charles Burton (agrégé supérieur, Sinopsis, à titre personnel): Merci, madame la présidente.

L'an dernier, le gouvernement a annoncé un rajustement de nos relations avec la Chine. Concrètement, cela signifiait qu'il fallait céder aux pressions de Pékin et adopter la terminologie même du Parti communiste chinois en qualifiant notre relation de « partenariat stratégique ».

Ce que le Canada a toujours recherché auprès de la Chine est pourtant simple: une plus grande part de son immense marché pour les biens et services canadiens. Les gouvernements qui se sont succédé ont poursuivi ce rêve. L'ancien premier ministre Chrétien s'est fait le champion des missions d'Équipe Canada, en accordant la priorité au commerce tout en minimisant les graves préoccupations liées aux violations des droits de la personne. Tous les dirigeants, jusqu'à Justin Trudeau, ont arrimé notre avenir économique à l'augmentation des exportations vers la Chine. Or, il faut aujourd'hui reconnaître que cette approche a échoué.

En 2024, les exportations vers la Chine ne représentaient que 3,8 % de l'ensemble de nos exportations mondiales, soit 29,9 milliards de dollars. C'est bien peu au regard des retombées que les Canadiens étaient en droit d'espérer lorsque la Chine a entamé ses politiques d'ouverture et de réforme il y a 40 ans. Pour mettre les choses en perspective, nos exportations vers l'Union européenne se situent à 4,8 %, soit 34,5 milliards de dollars canadiens. Nous faisons donc mieux avec l'Europe qu'avec le fameux miracle économique qu'est la Chine.

Le gouvernement espère maintenant que M. Carney pourra réussir là où toute une génération de dirigeants a échoué. Il n'y parviendra pas. Les mercantilistes de Pékin ne laisseront jamais les importations canadiennes rivaliser à armes égales avec les produits nationaux chinois, surtout maintenant que l'économie chinoise est en perte de vitesse sous l'effet des politiques de Xi Jinping — des politiques étatistes et réfractaires au marché.

Nous devons cesser de traiter la Chine comme un État-nation classique. Il s'agit plutôt d'un conglomérat où l'État, l'industrie et l'appareil militaire et de sécurité ne font qu'un, sous l'égide du Parti communiste chinois. Xi Jinping l'a affirmé sans ambiguïté il y a environ 10 ans, à l'occasion du 19^e Congrès du parti, en déclarant: « Parti, gouvernement, armée, société, éducation — est, ouest, nord, sud, centre —, le parti dirige tout. »

Lorsque Pékin exige un partenariat stratégique, il réclame en réalité notre collaboration pour qu'il puisse réaliser ses objectifs géostratégiques globaux. Rien n'illustre mieux ce danger que le récent protocole d'entente signé à Pékin sur la coopération dans la lutte

contre la criminalité. Cette entente suppose un échange de données, de renseignements et de pratiques exemplaires entre la GRC et le ministère de la Sécurité publique de la Chine.

Le Canada ne tire presque aucun avantage de cette entente. Cependant, les données que les Chinois attendent désormais de nous représentent une grave menace pour notre sécurité nationale et pour les communautés de la diaspora à l'intérieur de nos frontières, en particulier les Canadiens d'origine ouïghoure et tibétaine. De plus, la mise en commun de nos pratiques exemplaires ne fait que donner aux services de sécurité chinois l'information nécessaire pour comprendre les méthodes de la GRC et exploiter nos failles dans la lutte contre les activités de subversion étrangère menées par la Chine.

Quel est le prix de notre complaisance? Le voici: une réduction temporaire des droits de douane sur le canola — réduction qui arrivera à échéance à la fin de l'année —, de vagues protocoles d'entente sur l'énergie et les technologies propres, et une version améliorée du comité bilatéral mixte sur l'économie et le commerce, grâce à la rencontre annuelle des ministres du Commerce.

Il ne s'agit pas là de victoires diplomatiques, mais bien de leviers économiques. Le gouvernement subit une énorme pression pour ne pas contrarier Pékin. Cela signifie fermer les yeux sur les activités d'espionnage, permettre au régime chinois d'investir dans nos infrastructures essentielles et retarder des mesures efficaces, comme l'instauration d'un solide registre des agents d'influence étrangers pour dénoncer les mandataires de Pékin actifs sur le sol canadien.

L'idée de transmettre les données de notre appareil de sécurité et de rester silencieux sur les activités de subversion étrangère, en échange d'avantages commerciaux minimes et éphémères, constitue une grave erreur de jugement. Je suis profondément préoccupé de constater que les récents protocoles d'entente du gouvernement et sa prétendue relation stratégique avec la Chine ne procurent pas — et ne procureront jamais — un bénéfice net au Canada.

• (1215)

Merci, madame la présidente.

Je tiens aussi à remercier les excellents interprètes du Comité pour leur travail.

La présidente: Merci, monsieur Burton.

Nous passons maintenant à M. Pike et à Mme Wood. Vous avez un maximum de cinq minutes.

Dustin Pike (vice-président, Relations gouvernementales et industrielles, Canadian Canola Growers Association): Merci, madame la présidente.

Je vous remercie de l'invitation. Il est formidable de voir que l'agriculture figure parmi les sujets d'intérêt du comité du commerce international.

Je m'appelle Dustin Pike. Je suis heureux d'être ici en personne. Je suis accompagné de ma collègue, Brittany Wood, qui participe à la réunion virtuellement depuis Winnipeg.

La Canadian Canola Growers Association représente 40 000 producteurs de canola et défend leurs intérêts face aux enjeux, aux politiques et aux programmes qui ont une incidence sur la réussite de leurs exploitations agricoles. Développé au Canada, le canola est une véritable réussite canadienne en matière de recherche et d'innovation.

Le canola contribue fortement à la viabilité économique des fermes familiales et de nos collectivités rurales. En 2024, le canola est demeuré la principale source de revenus pour les agriculteurs, générant 12,9 milliards de dollars et représentant 25 % des recettes totales tirées des cultures; 90 % de la production est exportée sous forme de graines, d'huile ou de tourteau. Chaque année, le secteur du canola apporte 43,7 milliards de dollars à l'économie canadienne et soutient plus de 200 000 emplois.

Les États-Unis et la Chine constituent respectivement les premier et deuxième marchés en importance, représentant ensemble 87 % des exportations totales de canola. Toutefois, en 2025, ce chiffre est tombé à 61 %, en grande partie à cause des droits de douane imposés en mars et août 2025. Le Japon, le Mexique, les Émirats arabes unis et l'Union européenne ont offert d'importantes possibilités d'exportation supplémentaires au cours des dernières années, mais on ne peut nier le pouvoir d'achat des États-Unis et de la Chine.

Les producteurs de canola ont trouvé très encourageant d'apprendre, le 16 janvier, que le Canada et la Chine avaient conclu une entente visant à accorder un allègement tarifaire considérable pour les graines et le tourteau de canola canadien. Nous saluons vivement les efforts et les résultats du premier ministre Carney, de son cabinet et des fonctionnaires, ainsi que du premier ministre Scott Moe, pour rétablir le commerce avec notre deuxième marché d'exportation en importance.

Selon l'entente conclue, les droits de douane sur les importations de graines de canola canadien devraient être révisés à la baisse, en passant d'un taux combiné de 75,8 % à 15 % à compter du 1^{er} mars 2026. Les droits de douane actuels de 100 % sur le tourteau de canola devraient être complètement levés, au moins jusqu'à la fin de l'année civile. Il s'agit certes d'un progrès notable, mais le travail est loin d'être terminé. Les droits de douane de 100 % sur l'huile de canola demeurent en vigueur, et il est impératif de prévoir un allègement tarifaire à long terme pour tous les produits du canola. En 2024, la valeur des exportations de canola vers la Chine s'élevait à 4,9 milliards de dollars, comparativement à seulement 2 milliards de dollars l'an dernier. Alors qu'une grande partie de la récolte de 2025 est toujours entreposée à la ferme et que les semailles de 2026 approchent à grands pas, les producteurs de canola recherchent la prévisibilité et la certitude nécessaires pour commercialiser leurs produits. Au bout du compte, le véritable critère de réussite sera la reprise fiable des expéditions de canola vers la Chine au printemps.

Au-delà de la Chine, les agriculteurs canadiens tiennent toujours à la relation commerciale ouverte dans le cadre d'un ACEUM renouvelé. Cela a permis de maintenir l'exemption des droits de douane pour les exportations de graines, d'huile et de tourteau de canola vers les États-Unis et le Mexique, tout en assurant l'importation d'intrants essentiels à l'industrie.

Bien que les États-Unis et la Chine soient des marchés essentiels pour le canola, notre meilleure occasion de diversification et de stabilité se trouve ici même, au Canada, grâce au développement et à l'expansion d'une industrie des biocarburants concurrentielle et véritablement canadienne, qui repose sur le canola comme matière première. C'est très important. À l'heure actuelle, le canola représente un peu plus de 20 % des matières premières utilisées dans l'industrie des biocarburants, mais nous pouvons faire mieux.

Le 5 septembre, le premier ministre a annoncé d'éventuelles mesures de soutien au secteur des biocarburants, dans le cadre de l'initiative d'intervention tarifaire, pour aider l'industrie canadienne du

canola. Ces mesures doivent être prises au sérieux par Environnement et Changement climatique Canada. Pour l'instant, les modifications proposées ne prévoient pas de mesures concrètes permettant d'assurer une demande intérieure supplémentaire de canola comme matière première pour le secteur des biocarburants. En outre, des préoccupations subsistent quant à d'éventuels risques en matière de conformité au titre du Règlement sur les combustibles propres, car l'huile de cuisson usagée en provenance d'Asie représente une part importante des matières premières utilisées au Canada.

Les biocarburants allient énergie et agriculture — deux domaines dans lesquels nous excellons. Tout ce qu'il nous faut, c'est un gouvernement qui reconnaît le rôle essentiel que jouent les agriculteurs pour renforcer notre sécurité énergétique, stimuler la croissance économique rurale et bâtir un avenir plus durable pour notre pays.

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir invité à témoigner sur ce sujet très important pour les agriculteurs. J'espère que le Comité reconnaîtra davantage le canola comme un produit de base d'une importance vitale pour les agriculteurs, à mesure que nous renforcerons et élargirons notre accès aux marchés.

● (1220)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Pike.

Nous allons passer à M. Tohti. Vous avez un maximum de cinq minutes.

Mehmet Tohti (directeur exécutif, Projet de défense des droits des Ouïghours): Madame la présidente, distingués membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Mehmet Tohti, et je suis le directeur exécutif du Projet de défense des droits des Ouïghours, un organisme établi à Ottawa.

Le Canada se trouve à un moment charnière de sa politique commerciale. Les choix qui s'offrent à nous ne concernent pas seulement les exportations ou l'accès aux marchés, mais aussi notre identité démocratique et le sérieux avec lequel nous défendons les droits de la personne. L'histoire montre que, lorsque les démocraties sacrifient ces droits au profit de gains économiques à court terme, elles en paient le prix à long terme: vulnérabilité, perte de crédibilité et affaiblissement des alliances.

La diversification commerciale du Canada a du bon sens, mais elle doit reposer sur des données probantes, des normes exécutoires et les réalités de nos alliances — et non sur l'optimisme politique. L'expansion du commerce avec la Chine, en particulier, comporte des risques importants. Pékin continue d'utiliser le commerce comme levier pour diviser les alliés et affaiblir les positions communes en matière de droits de la personne. Sans mesures de protection solides, un approfondissement des relations pourrait miner notre alignement sur les États-Unis et d'autres alliances occidentales, en plus de compromettre notre sécurité.

Il y a tout juste une semaine, en février 2026, un rapport de la fondation Jamestown a recensé, au Canada, 575 organisations du Front uni ayant des liens avec le Parti communiste chinois, ce qui fait de notre pays une plaque tournante de l'ingérence étrangère. Ces réseaux influencent l'élaboration des politiques, mobilisent un soutien politique en faveur des intérêts de Pékin et ciblent des dissidents comme moi, des Canadiens ouïghours, des Tibétains et des Hongkongais par la répression transnationale. Les décisions commerciales et stratégiques ne peuvent être dissociées de cette ingérence de plus en plus marquée.

La récente approbation, par le Canada, de l'expansion des activités de BYD, un constructeur automobile lié à l'État chinois, illustre le danger d'un raisonnement exclusivement économique. Des sources indépendantes attestent la présence de BYD dans des zones à risque élevé, comme la région ouïghoure du Turkestan oriental et le Tibet, où le travail forcé et les programmes de transfert de main-d'œuvre imposés par l'État sont appliqués dans des conditions coercitives. Entre 2017 et 2019, au moins 80 000 Ouïghours ont été déplacés de force pour travailler dans des usines un peu partout en Chine. Ce système englobe maintenant plus de 17 secteurs industriels à l'échelle mondiale, notamment le textile, l'énergie solaire, l'électronique, l'exploitation minière et les chaînes d'approvisionnement de l'industrie automobile. Nouer des relations avec des entreprises associées à ces réseaux, sans une diligence raisonnable rigoureuse, expose le Canada à un risque de complicité dans le travail forcé, une pratique que le Parlement canadien a reconnue comme faisant partie du génocide en cours contre les Ouïghours.

Au-delà des droits de la personne, il y a aussi un enjeu de sécurité nationale. Les véhicules électriques chinois et les technologies intelligentes intègrent des capteurs et des logiciels liés à des infrastructures situées en Chine, ce qui soulève de véritables préoccupations en matière de surveillance et d'intégrité des données. Le Canada a déjà réagi à des risques semblables en ordonnant à Hikvision de cesser ses activités aux termes de la Loi sur l'investissement au Canada. La même logique doit s'appliquer à BYD.

L'application de la loi demeure un maillon faible. Depuis 2020, le Canada n'a retenu que 48 cargaisons soupçonnées de contenir des biens issus du travail forcé des Ouïghours, alors que les autorités américaines ont bloqué des milliards de dollars de marchandises en vertu de la Uyghur Forced Labor Prevention Act, soit la loi américaine sur la prévention du travail forcé des Ouïghours. À défaut de mesures comparables, le Canada risque de devenir un marché de contournement pour des produits interdits, ce qui compromettra l'harmonisation nord-américaine.

Enfin, le Canada ne peut pas faire fi de la diplomatie des otages. Huseyin Celil, un citoyen canadien et militant ouïghour, est emprisonné en Chine depuis 2006 — soit depuis 20 ans. Il s'est vu refuser l'accès consulaire et la reconnaissance de sa citoyenneté. Sa détention prolongée est un exemple de l'instrumentalisation d'êtres humains par la Chine à des fins de politique d'État.

Madame la présidente, le rapprochement avec la Chine ne doit pas se faire au détriment de l'intégrité ou de la dignité humaine. La politique commerciale du Canada doit être guidée par des principes, la reddition de comptes et la sécurité. Procéder autrement mettrait en péril nos alliances, nos valeurs et les Canadiens, qui s'attendent à ce que leur gouvernement se range du côté de la justice.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

• (1225)

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur McKenzie, vous avez la parole pour les six prochaines minutes.

David McKenzie: Merci à nos témoins.

À vous entendre tous décrire les risques associés au commerce avec la Chine, je dois admettre que je suis plus inquiet que je ne l'étais à mon arrivée ici ce matin. Force m'est de constater que nous sommes tous sensibles à l'attrait que représente l'ampleur du marché chinois, mais nous devons garder à l'esprit les risques liés à toute interaction avec la Chine.

Monsieur Burton, si vous me permettez de commencer par vous, vous avez parlé de l'emprise sur les élites. Compte tenu de la nouvelle approche de notre premier ministre, qui s'engage dans une relation stratégique — un « partenariat stratégique », comme il l'a qualifié, je crois — et à la lumière des risques que vous avez décrits, êtes-vous préoccupé par l'établissement d'un partenariat stratégique entre le Canada et la Chine?

Charles Burton: Oui, je suis très préoccupé par l'écart entre la manière dont la Chine interprète le partenariat stratégique et la façon dont on le banalise ici, au Canada, en le présentant comme une simple question de « langage ». La Chine considère que notre fonction est de soutenir ses objectifs géostratégiques globaux, ce qui correspond — comme M. Kovrig l'a expliqué avec beaucoup d'éloquence ce matin — à la notion de communauté de destin commun pour l'humanité. La Chine exprime ainsi son ambition de dominer l'ordre mondial d'ici 2050, en partant du postulat que les États-Unis sont une puissance en déclin.

Je trouve inquiétant que notre gouvernement semble y souscrire et que, dans le palais de l'Assemblée du peuple, face à Xi Jinping, notre premier ministre ait fait allusion au « nouvel ordre mondial ». Employer cette expression dans un tel cadre envoie aux Chinois le message que nous approuvons leur vision de l'avenir du monde. Or, cette vision est celle d'un monde futur dominé par la Chine, au prix de lourdes conséquences pour nos valeurs canadiennes et notre mode de vie, comme M. Kovrig l'a dit plus tôt ce matin.

David McKenzie: Monsieur, l'entente mentionnée un peu plus tôt aujourd'hui vise à réduire les mesures tarifaires punitives qui sont imposées aux exportations canadiennes de canola et qui touchent les clients, les membres et les agriculteurs représentés par M. Pike. En contrepartie, la Chine a réussi — par ce qui s'apparente à une prise d'otage économique — à obtenir l'accès au marché canadien pour ses véhicules électriques.

Pour revenir à un point soulevé par M. Kovrig au sujet des chocs chinois, je voudrais souligner en quoi consiste la pratique chinoise, d'après ce que je comprends. Nous ne parlons pas ici d'une situation où la Chine cherche à coordonner sa production intérieure afin de gagner un avantage de marché ou des économies d'échelle. Elle recourt plutôt à des subventions publiques appliquées de façon très précise et très ciblée.

Or, des subventions d'une telle ampleur ne visent pas à obtenir un avantage marginal. Elles ont pour but non seulement de dominer, mais aussi de décimer le marché intérieur du pays importateur. Plus encore, elles visent à l'éliminer et à le vider de sa substance, pour reprendre les mots de M. Kovrig. Je me demande si nous saisissons bien cette réalité, d'autant plus que certains ont laissé entendre que ces importations pourraient aboutir à une production manufacturière chinoise au Canada.

Selon moi, c'est un rêve illusoire, et je me demande, monsieur, ce que vous en pensez.

• (1230)

Charles Burton: Je ne pense pas que la Chine ait une idée de ce qu'est le commerce équitable et réciproque entre États. On peut soupçonner que les subventions massives accordées par l'État chinois au secteur des véhicules électriques ont une motivation similaire à celles accordées à la société Huawei, à savoir que l'investissement est rentabilisé par les renseignements obtenus grâce à l'espionnage et aux infrastructures.

En plus de l'idée qu'ils peuvent écouter ce que vous dites dans votre voiture et qu'ils peuvent en savoir beaucoup sur le conducteur, etc., des renseignements sont transmis sur les déplacements de la voiture. C'est quelque chose qui sera d'une importance cruciale lors de notre prochain conflit avec la Chine, dans le sens où la prochaine guerre que nous aurons avec elle ne consistera pas à envoyer des bombes pour détruire des bâtiments dans des pays lointains. Les préoccupations soulevées par le Centre de la sécurité des télécommunications Canada et d'autres organismes au sujet des produits chinois au Canada, y compris les routeurs TP-Link, signifient que cela aura une incidence directe sur nous ici. Les guichets automatiques ne fonctionneront plus. Un organisme a émis un avertissement au sujet du contrôle possible par la Chine des usines de filtration des eaux.

Pour ce qui est de l'idée soulevée par M. Kovrig quant à la possibilité que nous puissions contrôler les logiciels des véhicules électriques, je ne suis pas certain que cela soit faisable dans la mesure où tous ces éléments sont continuellement mis à jour par le fabricant, comme c'est d'ailleurs le cas pour vos ordinateurs. Nous avons l'exemple de ce qui s'est produit avec les voitures de métro de la ville de Boston — qui avaient été fabriquées en Chine —, lorsqu'on s'est aperçu il y a quelques années que les portes de ces voitures pouvaient être contrôlées depuis Nanjing, en Chine.

Pour les raisons que je viens d'évoquer, je ne pense pas que la Chine accepterait que nous contrôlions ces véhicules électriques. L'État chinois les subventionne massivement parce qu'il en tire un avantage.

L'autre élément que vous évoquez, à savoir la destruction de notre propre industrie automobile par ces produits fortement subventionnés — et comme l'a souligné M. Kovrig, les Chinois peuvent se permettre de perdre de l'argent pendant longtemps —, il s'agit d'un autre moyen pour eux d'exercer une plus grande influence économique sur nous à d'autres fins. Je m'explique. Nous n'allons pas expulser les espions chinois, renforcer la lutte contre les activités ambiguës liées au transfert de technologies militaires à double usage ou dénoncer les mandataires chinois grâce à un registre efficace si cela risque d'entraîner des représailles de la Chine sur le plan commercial.

David McKenzie: Monsieur, une chose...

La présidente: Je suis désolée, monsieur McKenzie. Vous avez un peu dépassé le temps qui vous était imparti.

Monsieur Naqvi, vous avez six minutes.

Yasir Naqvi (Ottawa-Centre, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être ici. Je tiens également à remercier les témoins précédents. La discussion a été très profitable. Je vous en suis sincèrement reconnaissant.

Je tiens à préciser une chose. Je voudrais clarifier que l'entente avec la Chine ne parle pas de véhicules électriques d'un constructeur en particulier. Elle se contente de mentionner le chiffre de 49 000 véhicules électriques. Ils peuvent provenir de n'importe quel constructeur. Je veux simplement m'assurer que nous ne repartons pas avec l'impression que nous avons conclu une entente avec un constructeur chinois en particulier.

En écoutant la conversation, une chose m'apparaît clairement, et c'est ce que M. Kovrig essayait de dire. Il ne disait pas qu'il ne fallait pas interagir avec la Chine. Je crois que ce que je l'ai entendu dire — et ce qu'il a écrit —, c'est qu'il est important d'avoir une relation stratégique avec la Chine, mais que nous devons le faire en gardant les yeux grands ouverts et en nous assurant que des garde-fous appropriés ont été mis en place.

Monsieur Burton et monsieur Tohti, êtes-vous d'accord avec ce sentiment?

Charles Burton: Je suis sûr que M. Tohti a beaucoup à dire à ce sujet. Comme vous le savez peut-être, nous avons tous deux été sanctionnés sans raison valable par le régime chinois.

Vous savez, lorsque le commerce se fait uniquement à des fins commerciales, c'est très bien. Prenons l'exemple de l'Australie et de la Chine. Lorsque l'Australie a commencé à faire savoir que la Chine devait être plus ouverte sur les origines de la COVID-19, la Chine a riposté en imposant un certain nombre de restrictions arbitraires sur les importations de produits australiens. Cela a duré un certain temps, jusqu'à ce que la Chine reconnaisse qu'elle avait vraiment besoin du minerai de fer australien — le minerai de fer est de loin le produit le plus important exporté par l'Australie — et lève ces restrictions.

Je pense que si la Chine a besoin d'un produit canadien et qu'elle est prête à accepter l'entrée de ce produit sans imposer de conditions non commerciales — qui occupent une place très importante dans la déclaration commune du Canada et de la Chine qui a suivi la récente visite de M. Carney là-bas —, tant mieux. Quant aux aliments pour animaux de compagnie, la Chine a-t-elle besoin des aliments canadiens? Ne peut-elle pas s'approvisionner ailleurs? Si tel est le cas et qu'elle est prête à payer pour nos aliments pour animaux, tant mieux pour elle. Je pense que la Chine tente généralement d'utiliser ses relations commerciales comme d'une arme pour atteindre d'autres objectifs. Dans ce cas, je pense que nous devons simplement dire que nous allons vendre nos aliments pour animaux de compagnie ailleurs.

• (1235)

Yasir Naqvi: Monsieur Tohti, quel est votre point de vue à ce sujet?

Mehmet Tohti: Vous vous souvenez peut-être que lorsque la COVID a commencé, la Chine s'est mise à utiliser les équipements de protection personnelle et à s'en servir comme arme. Nous avons aussi vécu cela. Lorsque nous devenons dépendants de la Chine, tout commerce est risqué, puisqu'il peut être utilisé à l'encontre de nos intérêts nationaux.

Oui, nous avons besoin du commerce. La Chine est notre partenaire commercial. Elle va devenir notre deuxième partenaire commercial en importance. Dans de nombreux domaines, nous sommes une nation commerçante. Nous avons des matières premières à vendre. En même temps, nous devons garder à l'esprit qu'il faut une base humanitaire et compatissante. Vingt ans se sont écoulés depuis le début de la détention illégale de Huseyin Celil. Or, le gouvernement chinois avec lequel nous allons établir un partenariat en matière de sécurité n'a jamais autorisé Huseyin Celil à avoir accès au consulat, pas une seule fois. Il n'a pas autorisé de conversation téléphonique entre cet homme qu'il détient et les membres de sa famille ou ses enfants. Pas une seule fois en 20 ans. Nous ne savons toujours pas s'il est vivant ou s'il est mort. La Chine n'a pas reconnu sa citoyenneté canadienne.

La Chine a mis à prix la tête de Canadiens en sol canadien. L'État chinois a étendu ses efforts de répression transnationale en sol canadien. Elle a étendu cette répression et installé des postes de police partout au Canada. Tout récemment, la fondation Jamestown a signalé — et c'est important — qu'il existe 575 liens directs avec les organisations du Parti communiste chinois opérant au Canada. C'est pourquoi nous devons rester vigilants. Parallèlement, nous devons adopter des mesures pour contrer ces attaques directes contre le Canada.

Yasir Naqvi: J'apprécie cette mise en garde. Nous ne pouvons pas non plus avoir cette discussion en prétendant ou en pensant que le monde autour de nous n'a pas changé. Tout le monde parle du fait d'utiliser le pouvoir commercial comme arme. Eh bien, nous constatons que notre plus grand ami et allié a également utilisé notre accès à son marché comme arme contre nous. Nous nous trouvons dans une situation très particulière.

Monsieur Pike, du point de vue des agriculteurs que vous représentez, quels conseils donneriez-vous au gouvernement canadien pour créer des débouchés commerciaux pour les producteurs de canola, que ce soit aux États-Unis ou en Chine — que vous avez décrits comme étant les premier et deuxième marchés — ou sur d'autres marchés?

Dustin Pike: Je voudrais réitérer ce qui a été dit lors de l'audience du dernier groupe d'experts. Nous ne sommes pas différents des autres organisations et groupes de producteurs. La Chine est le deuxième marché en importance; elle est très importante. Je ne vais pas m'étendre sur la dynamique géopolitique, et je ne suis certainement pas ici pour opposer les produits les uns aux autres, mais je dirais qu'il y a beaucoup de frustration parmi les agriculteurs et encore beaucoup d'incertitude. C'est le cas de nos 40 000 producteurs de canola à l'échelle du pays.

Il existe des moyens de diversifier nos marchés et d'explorer d'autres possibilités. Nous avons des relations avec le Japon, le Mexique, les Émirats arabes unis et l'Europe, mais il reste encore beaucoup à faire. Vous avez peut-être vu récemment que nous avons obtenu un certain succès au Pakistan. Ces relations sur le terrain sont très importantes.

En ce qui concerne le Canada, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, nous pouvons faire beaucoup ici même. À l'heure actuelle, seulement environ 20 % des ingrédients utilisés dans nos systèmes de biocarburants sont issus du canola. Nous pourrions faire beaucoup mieux à cet égard afin de renforcer notre industrie à partir des besoins intérieurs et de diversifier nos marchés.

• (1240)

Yasir Naqvi: Puis-je poser une très courte question complémentaire?

La présidente: Je suis désolée, mais votre temps est écoulé.

Yasir Naqvi: Vous m'avez regardé comme pour dire: « Il vous reste deux minutes, monsieur Naqvi. »

La présidente: Non, j'écoutais très attentivement les observations de M. Pike, et nous espérons que ses recommandations visant à élargir le marché ici au Canada seront prises en considération.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, madame la présidente.

Je remercie l'ensemble des témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Tout d'abord, monsieur Tohti, merci pour votre témoignage. Vous parlez pour une communauté qui est l'objet d'un véritable génocide. Ça a également été reconnu comme tel par la Chambre...

[Traduction]

Mehmet Tohti: Je ne reçois pas l'interprétation.

La présidente: Monsieur Savard-Tremblay, voulez-vous recommencer, s'il vous plaît?

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur Tohti, vous appartenez à une communauté qui est l'objet d'un véritable génocide. Ça a été reconnu comme tel par la Chambre des communes, de manière unanime.

Je vous remercie pour votre témoignage, qui portait notamment sur l'importance de contrer l'entrée de produits issus du travail forcé. Votre communauté est la première touchée en Chine par le travail forcé. Vous avez fait un portrait des faiblesses du Canada en matière de filtration de ces produits à la frontière.

Vous savez sans doute qu'aux États-Unis, il y a plusieurs lois à ce sujet, dont une, qui porte même le nom « Ouïghour » dans son titre, soit la Uyghur Forced Labor Prevention Act, qui est extrêmement efficace.

Pour ma part, j'ai déposé le projet de loi C-251 pour que le Canada puisse harmoniser sa loi avec celle des Américains. La leur fonctionne; la nôtre ne fonctionne pas.

Appelez-vous à l'adoption du projet de loi que j'ai déposé?

[Traduction]

Mehmet Tohti: Merci, madame la présidente.

Merci de votre initiative. Il s'agit d'un travail législatif important que le Canada a promis d'entreprendre à plusieurs reprises au Parlement. La dernière fois, le 16 décembre 2024, lors de l'énoncé économique de l'automne, le gouvernement précédent avait promis d'adopter cette loi. Malheureusement, cela ne s'est pas produit.

Ce sera une question importante lorsque nous entamerons les négociations sur l'ACEUM, car dans le cadre de cet accord, le Canada a non seulement promis, mais aussi inscrit dans l'accord l'interdiction de tout produit fabriqué à l'aide du travail forcé et du travail des enfants. Malheureusement, nous ne l'avons pas fait, et c'est une lacune que nous devons combler.

J'espère que tous les parlementaires appuieront votre projet de loi, et j'estime que le gouvernement devrait l'appuyer. Cela faciliterait grandement nos négociations avec les États-Unis. C'est également important pour les intérêts du Canada. J'appuie sincèrement ce projet de loi.

Merci.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Sachez que le Comité a adopté à l'unanimité une motion, pas plus tard que cette semaine, soit mardi, pour rappeler au gouvernement sa promesse de déposer une telle mesure législative.

Monsieur Burton, pensez-vous que ce serait une bonne idée d'avoir une mesure législative qui aurait plus de mordant en ce qui concerne l'importation de biens issus du travail forcé?

[Traduction]

Charles Burton: Nous ne devrions avoir aucune tolérance pour les produits issus du travail forcé. M. Tohti a déjà fait valoir qu'il incombe aux importateurs de démontrer que les produits ne sont pas liés au travail forcé, en particulier ceux qui arrivent des régions ouïghoures. De plus, si l'on considère l'exploitation du lithium, elle ne se limite pas aux régions ouïghoures; il y a également des préoccupations qui pointent vers le Tibet.

Nous n'avons pas été très efficaces dans la mise en œuvre des mesures à cet égard. Il a été très difficile d'empêcher l'entrée de produits que nous soupçonnons de provenir du travail forcé, en particulier les textiles. Des contestations judiciaires ont empêché les mesures législatives d'atteindre leur objectif, qui est de protéger des travaux forcés les enfants et les minorités opprimées en Chine. Je pense sincèrement que c'est un principe que tous les Canadiens appuient résolument, même si cela implique des conséquences économiques pour nous.

Il s'agit vraiment d'une question de... Nous pouvons gagner le monde, mais qu'en est-il de notre âme? Il est très important de préserver l'identité canadienne. M. Tohti a peut-être quelque chose à ajouter à ce sujet.

• (1245)

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vous remercie d'avoir aussi fait mention du Tibet, parce qu'on n'en parle pas assez souvent quand on aborde la question des biens issus du travail forcé.

J'ai trouvé votre dernière phrase intéressante. Vous avez dit que nous pouvons gagner, mais que nous perdons notre humanité.

Cela dit, au-delà de l'aspect purement humanitaire, il me semble qu'il y a une concurrence déloyale dans le fait de savoir qu'un produit va venir concurrencer les nôtres alors que celui-ci a été produit dans des conditions absolument déplorables qui n'ont à peu près rien coûté à l'employeur, si on peut l'appeler ainsi. Même sur le plan économique, ce n'est pas gagnant.

[Traduction]

Charles Burton: Oui, bien sûr. Il est évident que si les travailleurs, y compris les enfants, ne sont pas rémunérés pour produire des biens, le coût de production diminue. Il s'agit là d'une concurrence déloyale.

C'est similaire aux dispositions qui interdisent l'importation au Canada de produits fabriqués par des détenus, attendu que ceux-ci

ne sont pas rémunérés correctement pour leur travail. Ce sont des principes très importants que nous devons défendre. L'opposition venant d'éléments économiques préférerait que nous autorisions ces produits moins chers, fabriqués au mépris de l'environnement et en violation flagrante des normes internationales du travail.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur Tohti, voulez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

Mehmet Tohti: Oui, j'ai quelques observations à formuler.

J'ai dit que c'était important pour nos intérêts nationaux, car lorsque nous continuons à acheter des produits fabriqués à l'aide du travail forcé, nous nuisons à nos propres industries manufacturières. Cela se répercute directement sur le portefeuille des Canadiens. Cela porte également atteinte à nos principes et aux accords trilatéraux que nous avons signés, tels que l'ACEUM.

Le gouvernement précédent a étudié et rédigé deux projets de loi. L'un concernait les mesures législatives en matière d'importation et l'autre portait sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement. Pour une raison quelconque, ces projets de loi n'ont pas été déposés, et c'est justement pour cette raison que votre projet de loi est important. Il est compatible avec l'Uyghur Forced Labor Prevention Act, la loi américaine sur la prévention du travail forcé des Ouïghours.

J'exhorte nos parlementaires, en particulier les députés ministériels, à faire en sorte que ce projet de loi soit adopté. Ces mesures législatives pourraient renforcer la position du gouvernement canadien dans ses négociations avec les États-Unis.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Groleau, vous avez la parole.

[Français]

Jason Groleau: Merci, madame la présidente.

Chers invités, bonjour.

Monsieur Burton, vous avez beaucoup d'expérience comme chercheur et vous avez été conseiller à l'ambassade du Canada en Chine. On peut donc dire que vous connaissez très bien la Chine.

Il est clair que la Chine a d'autres motivations que la croissance économique du Canada. Je pense que les Chinois pensent plus à eux qu'à nous. Selon vous, la Chine a-t-elle des intentions cachées? Si oui, quelles sont-elles?

[Traduction]

Charles Burton: J'ai fait mes études en Chine et j'ai occupé deux postes en tant que diplomate canadien. J'ai également travaillé pour le Centre de la sécurité des télécommunications.

Je suis allé en Chine, il y a 50 ans, pendant la période de la Révolution culturelle, et j'y ai vécu pendant de longues périodes. Malheureusement, comme je viens de le mentionner, en raison des sanctions, je ne peux plus y remettre les pieds. Quoi qu'il en soit, j'avais déjà été détenu en Chine et j'avais quitté le pays sans autorisation.

Ont-ils un programme? Oui, ils ont un programme. Ce programme repose sur le profond ressentiment de la Chine à l'égard de l'histoire. M. Xi Jinping parle beaucoup de l'histoire et de la guerre de l'opium de 1840. Il ressasse l'idée que la Chine devrait être la civilisation prédominante sur la planète et que les autres nations devraient lui être subordonnées.

Les Chinois ont leur initiative, la Nouvelle route de la soie, qui vise à réorienter l'économie mondiale vers la Chine. Le Canada ferait partie de ce programme en tant que fournisseur de ressources naturelles destinées, comme ils disent, à nourrir le dragon et ce genre de choses.

Sur le plan politique, cela correspond à leur programme de « communauté de destin commun de l'humanité », aux termes duquel ils dévalorisent le rôle des institutions multilatérales conçues pour promouvoir l'équité et la souveraineté entre les États, avec une vision chinoise selon laquelle la puissance fait le droit. Tel est leur programme. Cela ne fait aucun doute.

Comme l'a souligné M. Kovrig, ils ne croient pas au droit international. Ils le considèrent comme un moyen de servir leurs objectifs globaux. Leurs activités au Canada sont orientées vers le long terme, dans l'optique d'une opportunité future pour la Chine de renforcer sa domination.

Je dirais que c'est la politique du Parti communiste chinois sous la direction du secrétaire général Xi. Je ne pense pas qu'elle représente nécessairement les aspirations du peuple chinois. J'espère qu'à l'avenir, la Chine changera et deviendra un acteur responsable dans les affaires mondiales, désireux de coopérer avec les nations du monde plutôt que de saper les démocraties et de chercher à dominer les autres nations.

• (1250)

[Français]

Jason Groleau: Merci beaucoup.

Tout à l'heure, j'ai posé une question à M. Kovrig, et je vais vous la poser aussi.

On fait entrer 50 000 voitures chinoises. On a peur pour la cybersécurité. On va se dire les vraies choses. Quand on regarde les amis de la Chine, comme l'Iran et la Russie, on voit que ce ne sont pas nécessairement nos grands amis.

Ne craignez-vous pas que l'arrivée de ces voitures crée une brèche de sécurité importante?

[Traduction]

Charles Burton: Nous devons consacrer énormément d'efforts à l'examen des millions de lignes de code des logiciels et à la surveillance des données et renseignements que ces véhicules électriques renvoient à une puissance hostile.

Le gouvernement est-il prêt à payer ces coûts pour surveiller ces véhicules afin de s'assurer qu'ils ne compromettent pas la sécurité et la souveraineté du Canada? Je suis complètement déconcerté par cette situation. Bien sûr, il y a aussi le fait que les Canadiens ne seront apparemment pas autorisés à les conduire aux États-Unis. Ils seront donc utiles pour se déplacer dans notre propre pays, mais inutilisables pour se rendre à un domicile en Floride.

Il s'agit là d'une énorme erreur de calcul de la part du gouvernement, qui m'amène vraiment à me demander quels intérêts servent nos dirigeants. S'agit-il des intérêts nationaux canadiens ou servent-

ils plutôt les intérêts commerciaux limités de certains groupes qui ont de solides relations politiques?

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Fonseca, pour cinq minutes.

Peter Fonseca: Merci, madame la présidente.

Nous sommes le comité du commerce international. Comme vous le savez, le Canada est une nation commerçante. Il représente environ 0,5 % de la population mondiale, mais il participe à 2,5 % des échanges commerciaux à l'échelle mondiale.

Je représente la circonscription de Mississauga. Je peux vous dire que, dans ma région, il n'y a pas beaucoup d'agriculture, mais il y a un important secteur de la transformation de produits agricoles. Lors d'une réunion antérieure, j'ai parlé de Erie Meats, qui emploie 1 500 personnes.

Au cours des dernières années, bon nombre des personnes qui sont venues plaider leur cause à mon bureau au Parlement étaient des producteurs agricoles. J'ai reçu des représentants de la Canadian Canola Growers Association — je suis heureux que M. Pike soit ici — et bien d'autres encore. La plupart d'entre eux viennent de provinces comme l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, le cœur de la production agricole au Canada, où l'on cultive beaucoup de canola et d'autres produits. L'accent a toujours été mis sur la manière de surmonter la situation actuelle. Comment pouvons-nous parvenir à un accord? Comment pouvons-nous réduire les droits de douane? En fait, la plupart des collègues à qui j'ai parlé sont des députés conservateurs. Ils n'ont cessé de répéter que nous devons nous entendre avec la Chine afin de faire des progrès.

Je pense que le premier ministre Carney a adopté une approche pragmatique à cet égard. Dans son discours à Davos, il a expliqué que nous devons voir le monde tel qu'il est — je paraphrase — et non tel que nous aimerions qu'il soit. Je pense que l'approche adoptée est, comme l'a mentionné M. Kovrig, assez tactique en ce qui a trait aux droits de douane sur le canola, les fruits de mer et certains de nos autres produits. Quant aux véhicules, la situation est revenue à ce qu'elle était avant cette période difficile que nous avons connue avec la Chine.

Monsieur Pike, que pensez-vous de l'approche adoptée par le premier ministre et le gouvernement à l'égard de la question des droits de douane?

• (1255)

Dustin Pike: Je vous remercie d'avoir accepté de rencontrer des représentants de notre organisation par le passé. Il est toujours bon d'être représenté en dehors des régions où la majeure partie du canola est cultivée. Je peux vous dire qu'on cultive du canola en Ontario, et nous pouvons vous indiquer à quel endroit exactement.

Je trouve intéressant que vous ayez mentionné le discours de Davos. Ce qui nous a le plus marqués — je vais bien sûr paraphraser — c'est l'idée selon laquelle un pays incapable de subvenir à ses propres besoins alimentaires et énergétiques va faire face à certains défis. C'est exactement la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous devons renforcer l'économie canadienne à ce chapitre. Nous pouvons faire beaucoup plus. Comme je l'ai mentionné, le secteur des biocarburants en est un bon exemple. En ce qui concerne la diversification de nos marchés, j'ai oublié de mentionner que la Corée du Sud est également un pays que nous examinons. Ce sont là des mesures que nous pouvons prendre immédiatement.

Pour répondre à votre question, je peux dire que nous sommes très satisfaits des efforts déployés par le premier ministre Carney et nous appuyons pleinement son travail. Au début du mois de septembre, il a organisé une réunion du groupe de travail sur le canola à laquelle ont participé un certain nombre de nos représentants, ainsi que des membres de son Cabinet. Comme je l'ai mentionné dans mon allocution, le premier ministre Scott Moe a également joué un rôle essentiel dans tout ce processus.

Je dirais que nous sommes encouragés, malgré l'incertitude qui règne actuellement. Nous sommes très optimistes et avons bon espoir que les exportations reprendront. Au bout du compte, la reprise des exportations vers la Chine et la hausse de la demande au Canada sera un gage de succès. J'ai mentionné certains des défis auxquels nous sommes confrontés avec ECCC. Nous comptons sur le gouvernement pour accorder la priorité à l'augmentation de l'utilisation de matières premières d'origine nationale, en particulier le canola, au sein de l'industrie concurrentielle des biocarburants au pays.

La présidente: Merci beaucoup. Je suis désolée. Il ne vous reste que 20 secondes.

Je vais accorder les deux dernières minutes à M. Savard-Tremblay.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur Burton, vous avez déjà déclaré, dans le passé, que la levée des droits de douane sur le canola n'allait rien régler. J'aimerais vous entendre nous en expliquer les raisons.

S'il reste du temps par la suite, monsieur Pike, comme vous êtes au cœur de la production de grains, j'aimerais vous entendre réagir aux propos de M. Burton.

[Traduction]

Charles Burton: Je sympathise énormément avec nos partenaires de l'industrie du canola, et je suis rassuré d'entendre M. Pike affirmer que nous devons nous tourner davantage vers les biocarburants. Les agriculteurs ont déjà assez de soucis avec la pluie et les sécheresses, sans avoir à se préoccuper maintenant de questions qui n'ont absolument rien à voir avec le dur labeur qu'ils accomplissent afin de produire des aliments pour les Canadiens. Je compatis vraiment avec eux.

La Chine a beaucoup critiqué le canola canadien. Jadis, elle a fallacieusement allégué — je pense que M. Pike serait d'accord avec moi — que les impuretés qu'on retrouve dans le canola canadien étaient composées d'acariens, d'insectes ou autres. Ces allégations étaient sans fondement. La Chine semble cibler le canola parce qu'il s'agit d'un secteur important.

Si la Chine souhaite exercer une influence économique, elle pourrait alors s'en prendre à nos autres produits agricoles. Elle pourrait affirmer que la potasse, la viande ou tout autre produit provenant du Canada n'est pas de bonne qualité. C'est dangereux. Je pense que ces produits agricoles sont vendus sur le marché mondial.

Il est regrettable qu'après la résolution de l'affaire concernant Meng Wanzhou et les deux Michael, nous soyons redevenus très dépendants du marché chinois en ce qui a trait au canola. Je pense vraiment que nous devons chercher à faire affaire avec des partenaires qui sont plus susceptibles de respecter leurs contrats de ma-

nière honnête plutôt que d'espérer que les Chinois vont agir équitablement avec nous.

● (1300)

Dustin Pike: Je tiens à réitérer à quel point nos agriculteurs sont frustrés. Comme je l'ai mentionné, nous sommes pris pour cible parce que notre industrie est très importante. Notre contribution économique s'élève à plus de 43 milliards de dollars et nous employons plus de 200 000 travailleurs. Nous sommes un acteur majeur dans le domaine des exportations vers la Chine. Ce n'est pas la première fois que cela se produit.

M. Burton, je crois, a très bien présenté les choses. Les agriculteurs doivent déjà composer avec les conditions météorologiques, qui sont largement imprévisibles. Ils ne veulent pas avoir en plus à composer avec l'incertitude qu'entraîne la situation géopolitique mondiale. Nous voulons de la prévisibilité relativement à nos marchés internationaux.

Je reviens sans cesse là-dessus, mais je vais le répéter pour la troisième ou quatrième fois: il est possible de renforcer la politique nationale sur les biocarburants, afin que nous n'ayons pas à faire face à cette incertitude occasionnée par la situation géopolitique. Au cours des dernières années, nous avons réussi à surmonter, pour ainsi dire, certaines des tempêtes provoquées par les récentes mesures de rétorsion tarifaires.

Des possibilités existent tant à l'échelle nationale qu'internationale. Nous pouvons en tirer parti dans les deux cas.

La présidente: Merci, monsieur Pike.

Mme Wood a levé la main, et elle a fait preuve d'une grande patience pendant tout ce temps. J'aimerais lui donner la parole pour environ une minute.

Brittany Wood (responsable principal des politiques, Commerce et transport, Canadian Canola Growers Association): Merci beaucoup. Je suis ravie d'être ici. Je serai brève.

M. Pike a soulevé plusieurs points que nous voulons nous assurer que vous entendiez et il a répété que les biocarburants font partie de notre stratégie de diversification de nos marchés.

Je tiens à souligner que la diversification des marchés prend du temps. Il ne s'agit pas d'une mesure que nous mettons de l'avant en réaction aux droits de douane qui viennent d'être imposés. Il s'agit d'une stratégie sur laquelle notre industrie travaille depuis des années. Je dirais que cela se reflète dans les investissements effectués dans la transformation du canola depuis environ cinq ans. Nous commençons à en voir les fruits.

Nous prévoyons que d'ici la fin de 2026, nous aurons la capacité de transformer environ 75 % de notre récolte de canola ici même, au Canada. C'est incroyable.

Je tiens simplement à répéter que nous travaillons d'arrache-pied pour créer de nouveaux marchés et de nouveaux débouchés pour les producteurs de canola, qui ont besoin d'un accès libre et stable aux marchés. L'industrie du canola est résolue à atteindre cet objectif et elle se concentre là-dessus. Bien que la Chine soit importante pour nous — et nous prévoyons qu'elle le sera —, nous voyons une autre occasion de croissance, et, à cet égard, il y a des détails qui sont importants pour nous afin d'augmenter la part du marché intérieur.

Merci beaucoup.

La présidente: Je remercie beaucoup les témoins pour l'excellente information qu'ils ont fournie au Comité.

Je tiens à dire aux membres que la réunion du 10 mars portera sur les pays du Mercosur, et celle du 12 mars concernera l'invitation

adressée au ministre du Commerce international au sujet de la motion portant sur Taiwan.

Merci beaucoup à tous.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>